

VOLS DE ET VERS GENÈVE, BRUXELLES, MILAN, DUBAÏ, ISTANBUL ET DAKAR
Air Algérie lance la vente des billets

P 16

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN *d'Algérie*

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro
Vendredi 1^{er} - samedi 2 avril 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5504 - 19^e année

HABITAT

**100 000
logements
distribués
le 5 juillet**

P 5

**L'ASSOCIATED PRESS SE MET AU SERVICE
DU MAKHZEN ET DES LOBBIES SIONISTES**

Nul ne dictera ses choix à l'Algérie !

LIRE EN PAGE 2

**SON SOUTIEN AUX THÈSES MAROCAINES
NE PASSE PAS SOUS SILENCE**

Pedro Sanchez acculé par le Parlement espagnol

LIRE EN PAGE 2

**CONCERTATION ENTRE
L'ALGÉRIE
ET LA TUNISIE**



Tebboune et Saïed, le courant passe bien

P 3

**TENSIONS SUR CERTAINS
PRODUITS DE BASE**

Rezig nargue les consommateurs

P 4

**HIPPODROME GHELLAB
ATTIA - M'SILA,
CET APRÈS-MIDI À 15H30**

**Duel entre
Azam El Mesk
et Soltane
Bana**

P 14



PH : DR

LES COURSES EN DIRECT

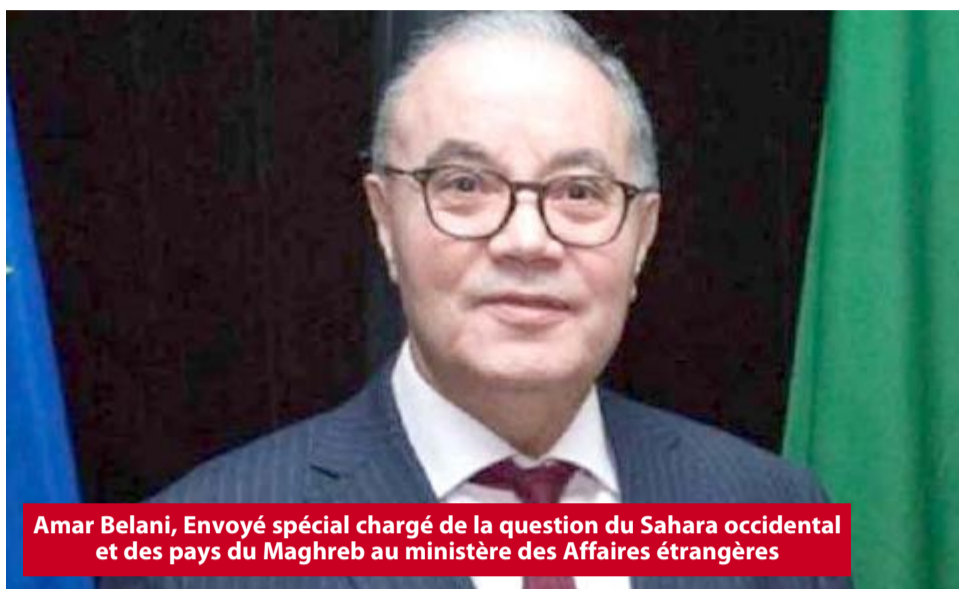
L'ASSOCIATED PRESS SE MET AU SERVICE DU MAKHZEN ET DES LOBBIES SIONISTES

Nul ne dictera ses choix à l'Algérie !

L'Algérie ne se fait pas dicter ses positions ni la ligne directrice de sa diplomatie et ses relations avec ses partenaires étrangers comme tente de le faire croire une dépêche de l'Associated press qui, en faisant une lecture tronquée des déclarations du secrétaire d'État américain, Anthony Blinken et un compte rendu de sa mission établi par le département d'Etat US, laisse supposer que les USA auraient demandé à l'Algérie de reconsidérer ses relations avec la Russie et le Maroc.

Ceux qui se cachent derrière la lecture tronquée du compte rendu des discussions entre le diplomate américain et les dirigeants algériens, semblent oublier que la décision de rompre les relations diplomatiques avec le Maroc, ou de « disjoncter » le gazoduc qui alimente l'Espagne via le Maroc sont des décisions souveraines d'un État qui a acquis son indépendance au prix d'une révolution devenue modèle dans le monde et qui est souverain dans ses positions diplomatiques qui sont basées sur le principe de son non-alignement et les intérêts suprêmes de son peuple. Qualifiant l'article de l'Associated press d'erroné et de tendancieux, l'Envoyé spécial chargé de la question du Sahara occidental et des pays du Maghreb au ministère des Affaires étrangères, Amar Belani a indiqué que le diplomate américain n'a, à aucun moment, susurré ou proposé aux dirigeants algériens de reconsidérer leurs relations diplomatiques avec la Russie ou de rétablir leur relations diplomatiques avec le Maroc.

Tout en précisant que le compte-rendu des déclarations de Blinken, à l'occasion de sa visite en Algérie, est consultable sur le site



Amar Belani, Envoyé spécial chargé de la question du Sahara occidental et des pays du Maghreb au ministère des Affaires étrangères

officiel du département d'Etat US, il a souligné que le sujet des relations relation de l'Algérie avec la Russie ou avec le Maroc n'a pas été évoqué dans ses discussions avec les dirigeants algériens. Cette précision de Amar Belani devrait mettre un terme aux élucubrations des cercles proches d'Israël et du Makhzen qui sont en train d'orchestrer une guerre médiatique, d'arrière-garde, contre l'Algérie en feignant d'oublier que les rapports dans le monde sont en train de changer. L'administration Biden est en train de balayer d'un revers de la main les décisions de son prédécesseur qui avait promis d'ouvrir un consulat américain à Laâyoune occupée ou de transférer l'ambassade de son pays à Israël dans la ville sainte d'El-qods. D'ailleurs, selon les prévisions budgétaires du département américain des affaires étrangères pour l'année 2022, ce transfert des représentations diplomatiques n'est même pas envisagé ce qui veut dire que la diplomatie américaine semble revenir à la légalité internationale qui

considère El-qods et Laâyoune comme des villes occupées et dont le statut fait l'objet d'un plan de règlement basé sur la légalité internationale. Sur un autre plan, les occidentaux qui ont « joué » avec la Russie a qui perd paye, ont reçu en plein visage, comme un boomerang, un camouflet. Les sanctions contre la Russie, ont eu l'effet contraire puisque Moscou a exigé le paiement des factures de gaz et de carburants en rouble et a pesé de tout son poids pour contraindre les occidentaux à rester tributaire de leur bon vouloir en matière de ressources énergétiques. Vouloir ruser en voulant faire croire que l'Algérie est prête à combler le déficit en cas de rupture des approvisionnements de l'Europe, en gaz russe, est un non-sens car notre pays, et même s'il gagnerait au change sur le plan des ressources en devises, défend lui aussi des intérêts stratégiques et il ne se laissera pas entraîner dans un conflit où il n'a aucun intérêt.

Slimane B.

SON SOUTIEN AUX THÈSES MAROCAINES NE PASSE PAS SOUS SILENCE

Pedro Sanchez acculé par Le Parlement espagnol

Les députés de la Chambre des représentants espagnole ont unanimement condamné le revirement de la position du gouvernement de leur pays sur le conflit au Sahara occidental, dénonçant une décision "unilatérale" allant à l'encontre des résolutions onusiennes devant mener à un référendum d'autodétermination dans ce territoire non-autonome. La réaction des députés espagnols est intervenue à l'occasion de la comparution, mercredi, du Premier ministre, Pedro Sanchez devant la Chambre des représentants, à la demande de 11 blocs parlementaires, pour s'expliquer sur le changement dans la position de Madrid concernant le conflit au Sahara occidental. "Tour à tour, les près de vingt porte-parole de différentes tendances politiques ont critiqué le soutien du gouvernement au plan marocain dit 'd'autonomie'", a indiqué le journal espagnol Elperiodico, relevant que "pendant plus de cinq heures, Sanchez a subi les attaques des partenaires, des alliés et de l'opposition".

Les représentants des partis politiques se sont notamment accordés sur le fait que le gouvernement Sanchez a pris "unilatéralement" une décision en matière de politique étrangère et remis en cause la position tra-

ditionnelle de l'Espagne vis-à-vis du Sahara occidental en s'écartant de la proposition des Nations unies de résoudre le conflit par un référendum d'autodétermination, ajoute la même source. Ainsi, le porte-parole de la coalition Unidas-Podemos, Pablo Echenique, a tenu à se démarquer de la décision du chef de l'exécutif espagnol, soulignant que son parti soutenait le référendum d'autodétermination au Sahara occidental, alors que le gouvernement a penché vers la position de l'ancien président américain, Donald Trump, de soutenir le "régime autoritaire" du Maroc. Abondant dans le même sens, le député du Parti national basque (PNV), Aitor Esteban, a accusé le Premier ministre espagnol d'avoir "enfreint les résolutions" de l'ONU et reconnu la prétendue "souveraineté" du Maroc sur le Sahara occidental". Partenaire habituel du gouvernement, le parti EH Bildu (Réunir le pays basque) a violemment chargé Pedro Sanchez, l'accusant d'avoir "trahi" le peuple sahraoui. De son côté, la porte-parole et coordinatrice générale du Parti populaire (PP), Cuca Gamarra a affirmé que la lettre envoyée par Sanchez au roi du Maroc, Mohammed VI, "ait provoqué une crise avec les partenaires de Sanchez au gouvernement et avec tous

les groupes" parlementaires. "Qu'il essaie maintenant de justifier qu'il ne s'agit pas d'un changement à 360 degrés de notre politique étrangère ou de la rupture d'un consensus traditionnel sur notre politique, c'est manquer de respect aux membres de cette Assemblée et à tous les Espagnols", a-t-elle condamné. Qualifiant le revirement de la position du gouvernement espagnol sur le conflit au Sahara occidental d'"insulte", le leader de Vox, Santiago Abascal a, pour sa part, indiqué que Sanchez agissait comme un "autocrate". Par

ailleurs, des députés catalans et basques ont pris part, aux côtés de partisans du Front Polisario, à un mouvement de protestation organisé devant le siège de la Chambre basse du Parlement contre le soutien du chef de l'exécutif à la triste initiative marocaine dite d'"autonomie" au Sahara occidental. Présent lors de ce rassemblement, le représentant du Front Polisario en Espagne, Abdullah Arabi, a accusé Sanchez de "compromettre" la situation en allant "au-delà de la légalité" internationale.

R. I.

ANTONY BLINKEN À ALGER

Les entretiens se sont déroulés dans une atmosphère « cordiale et constructive »

Les entretiens entre les responsables algériens et le Secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, se sont déroulés dans une atmosphère "cordiale et constructive", a-t-on appris mercredi de source diplomatique à Alger. "Les entretiens entre les responsables algériens et M. Blinken se sont déroulés dans une atmosphère cordiale et constructive", a indiqué la même source à l'APS, soulignant la forte impulsion donnée au partenariat stratégique dont les perspectives sont très prometteuses. Il a été également relevé que l'Algérie a toujours honoré ses engagements dans le cadre de la coopération énergétique, tout en plaidant pour davantage d'investissements dans l'amont pétrolier. D'autre part, le Secrétaire d'Etat américain n'a, à aucun moment, évoqué, lors de sa visite en Algérie, la réouverture du

Gazoduc Maghreb Europe (GME), selon la même source. "Tout comme la Sous-secrétaire d'Etat américaine, Wendy Sherman, M. Blinken n'a à aucun moment évoqué la réouverture du Gazoduc Maghreb Europe (GME), contrairement aux spéculations farfelues relayées par une certaine presse marocaine", a encore indiqué cette source. Concernant la question du Sahara occidental occupé par le Maroc, M. Blinken a exprimé le soutien des États-Unis au processus politique de l'ONU ainsi qu'aux efforts de l'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, Staffan de Mistura. Selon la même source, les parties algérienne et américaine ont également évoqué le volet humanitaire de la crise en Ukraine et son impact sur les questions relatives à la sécurité alimentaire.

APS

L'ASSOCIATION FRANÇAISE D'AMITIÉ ET DE SOLIDARITÉ AVEC LES PEUPLES D'AFRIQUE

« L'Espagne, par le bais de Sanchez, soutient l'occupation marocaine »

L'Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique" affirme que la position de l'Espagne en faveur de l'occupation marocaine au Sahara occidental, « n'est autre chose qu'une soumission au chantage à l'immigration exercé par Rabat ».

L'association a déclaré dans un communiqué que « le Maroc a toujours utilisé la question de l'immigration pour faire chanter les pays européens, et en particulier pour obtenir un reniement du droit international pour régler ce conflit de décolonisation inachevé » précise-t-on. Plus explicite dans sa réaction à la position d'alignement de Madrid au Maroc dans sa colonisation au Sahara occidental, l'Association indique que « ce ralliement à la posture unilatérale que le Maroc adopte depuis plusieurs décennies et qui bloque le Plan de paix signé en 1991 » et l'Espagne pour la deuxième fois de son histoire, se défait de ses obligations internationales à l'égard du peuple du Sahara occidental, territoire non-autonome qu'elle a colonisée pendant 91 ans, avant d'y renoncer en 1975 après avoir signé secrètement un accord qui ouvre la voie pour son invasion par le Maroc ». Et d'ajouter qu'en 2022, l'Espagne, par l'intermédiaire du président du Parti socialiste Pedro Sanchez, et sans consulter les composantes de la coalition gouvernementale, a pris une position qui soutient l'occupation marocaine, et la confiscation au peuple sahraoui de son droit imprescriptible et inaliénable à l'autodétermination ». A cet effet, l'Association française a appelé le peuple espagnol "à contraindre le gouvernement de son pays à remplir ses obligations en tant que puissance administrante de la dernière colonie d'Afrique, et à mettre fin à une situation de guerre qui dure depuis près de 50 ans". Enfin, l'Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique" a souligné que le règlement du conflit du Sahara occidental "doit se faire dans le respect des décisions des Nations unies et de l'Union africaine", appelant l'Union européenne et sa commission à respecter les décisions de la Cour de justice européenne et en mettant fin aux accords économiques avec le Maroc étendus au Sahara occidental occupé.

R. I.

TOUT EN DÉPLORANT L'INSUFFISANCE DE DONNÉES STATISTIQUES

Le CNESE fait un constat « positif et satisfaisant » de la situation économique

Au lieu et place de la note de conjoncture pour l'année 2020-2021 qui devait être présentée à la fin de l'année passée, c'est carrément le rapport économique, social et environnemental pour la même période, que le CNESE a produit et soumis à son Assemblée générale réunie les 30 et 31 mars 2022.



de production".

Toutefois, selon une source médiatique, le rapport aurait relevé l'insuffisance de données et statistiques sectorielles précises, du fait, soit de leur absence, soit de la difficulté à y accéder. Cette lacune a donc empêché la préparation d'un rapport complet comportant des chiffres précis sur le chômage, la pauvreté, l'emploi, le niveau de vie, l'espérance de vie, le taux de mortalité, sur l'investissement et sur le nombre de véhicules qui composent le parc national. Le rapport aurait déploré ce manque d'informations statistiques, considérant qu'elles constituent un facteur essentiel pour l'établissement d'un plan sanitaire et de relance économique, simultanément.

La question de la qualité des statistiques a été soulevée à maintes reprises par le président Tebboune. En mai 2020,

en Conseil des ministres, il avait insisté sur la généralisation du numérique dans tous les secteurs pour en finir avec les statistiques approximatives qualifiées de véritable obstacle au développement économique qui consume les efforts et les ressources. « Les statistiques approximatives n'aident nullement à asseoir une économie forte et moderne ni à assurer la transparence des transactions économiques », avait-il expliqué. A une autre occasion, fin novembre 2021, lors d'une de ses rencontres périodiques avec des représentants de la presse nationale, le président Tebboune avait évoqué, une nouvelle fois, les efforts visant à doter le pays de statistiques précises. Le plan d'action du gouvernement (septembre 2021) accorde un intérêt particulier à la production des données statistiques, à travers le « renforcement du

maillage statistique local » et la mise en place d'« un système performant de production de données de statistiques publiques ». Dans ce domaine, le CNESE a lancé, le 15 mars dernier, une plateforme de données statistiques, baptisée "Tahat", permettant le suivi des objectifs de développement durable (ODD) et des priorités nationales de l'Algérie dans différents secteurs. Cette plateforme a été élaborée par le CNESE avec l'appui technique de l'UNICEF et en collaboration avec la Community Systems Foundation (CSF). Elle est connectée à une base de données statistique contenant plus de 350 indicateurs, près de 30.000 points de données puisés dans 128 sources différentes pour des périodes différentes. Cette plateforme regroupe, notamment, les données des trois dernières enquêtes Multiple indicator cluster survey (MICS) ainsi que celle du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) 2008, en plus de données fournies par l'Office national des statistiques (ONS) mais aussi celles recueillies auprès de plusieurs ministères à l'instar de celui des Finances, des Transports, de l'Energie, de la Santé et de l'Education. "Tahat" est basée sur le modèle de Data For All initié par CSF avec des outils "dynamiques" configurés pour pouvoir mettre à jour la base de données et les tableaux de bords.

M'hamed Rebah

CONCERTATION ENTRE L'ALGÉRIE ET LA TUNISIE

Tebboune et Saïed, le courant passe bien

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu jeudi à Alger, le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Othman Jerandi. Dans une déclaration à l'issue de l'audience que lui a accordée le Président Tebboune, le ministre tunisien a salué la « tradition de concertation », liant le président de la République, Abdelmadjid Tebboune et son homologue tunisien, Kais Saïed, laquelle a consacré une communication « directe et constante » entre les deux parties. Le chef de la diplomatie tunisienne a affirmé que sa visite en Algérie s'inscrivait dans le cadre de la « tradition de concertation » liant les deux présidents, Abdelmadjid Tebboune et Kais Saïed, laquelle a instauré « un contact permanent et une concertation constante entre les deux chefs d'État concernant les causes centrales ». Évoquant la coopération bilatérale, Jerandi a rappelé la tenue de la Grande commission mixte dans les prochains jours, une halte de nature à « conforter les relations fraternelles, de coopération et de complémentarité entre les deux pays ». Il a également indiqué avoir transmis au président Tebboune « les lectures du président Kais Saïed des différents développements survenus, y compris les grandes mutations et crises et leur impact sur notre réalité », d'où « la nécessité de s'entraider face à ces défis en toute confiance ». « Il est tout à fait clair qu'aucun pays ne saurait, tout seul, faire face à ces multiples problèmes, d'où l'importance de la concertation et de l'unification des positions, ce qui pourrait nous immuniser davantage afin d'aller de l'avant vers un avenir meilleur pour nos peuples et notre région », a-t-il soutenu. Pour rappel, l'audience s'était déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra et du directeur de cabinet à la Présidence de la République, Abdelaziz Khellaf. Par ailleurs, et dans la même journée le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu un appel téléphonique du président de la République tunisienne, Kais Saïed, avec lequel il a échangé les vœux à l'occasion de l'avènement du mois sacré de Ramadhan, indique un communiqué de la Présidence de la République. « Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu un appel téléphonique de son frère, le président de la République tunisienne, Kais Saïed qui lui a souhaité, à l'occasion de l'avènement du mois sacré de Ramadhan, ainsi qu'au peuple algérien davantage de prospérité et de bien-être », note la même source. « À son tour, le président de la République a remercié son homologue tunisien pour ses nobles sentiments, lui exprimant, ainsi qu'au peuple tunisien frère, ses vœux les plus sincères, en priant Allah de combler de sa bénédiction les deux peuples frères et d'entourer l'ensemble de la Oumma musulmane de Ses bienfaits », conclut le communiqué. S. O.

AFFAIRE DE DILAPIDATION DE FONCIER À MOSTAGANEM

Temmar, Haddad, Fares Sellal et Noah Kouninef condamnés, Melzi acquitté

Le procès de l'ancien wali de la wilaya de Mostaganem, Abdelwahid Temmar, s'est poursuivi jeudi au pôle pénal économique et financier de tribunal de Sidi M'hamed à Alger pour son implication dans l'affaire de l'octroi d'indus avantages au profit de plusieurs hommes d'affaires. Parmi ces derniers Ali Haddad et Tarek Noah Kouninef mais aussi d'anciens responsables d'État comme Fares Sellal, le fils de l'ancien Premier ministre. Sur ce, le juge de pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed a prononcé une peine

de 6 ans de prison et 300 000 dinars d'amende contre l'ancien ministre de l'Habitat, Abdelwahid Temmar. Il est à rappeler que dans sa plaidoirie, le procureur de la République a souligné que l'affaire impliquant l'ancien wali et ministre Abdelwahid Temmar concernait « les biens de l'État et l'argent du peuple », et que ce dernier était poursuivi pour « dilapidation de foncier agricole et octroi de lots de terrains industriels, touristique et agricole de manière illégale », précisant, dans ce même sillage, que « les preuves tangibles appuient ces accu-

sations et reflètent une flagrante violation des lois de la République ». Il est aussi à rappeler que l'unique témoin dans cette affaire, une femme répondant aux initiales O.F., a fait tomber l'ensemble des accusés impliqués dans cette affaire les entraînant devant le justice suite à son témoignage et ses déclarations devant les autorités compétentes. Le procureur de la République près le pôle pénal économique et financier de tribunal de Sidi M'hamed avait requis une peine de dix (10) ans de prison ferme à l'encontre de Temmar, assortie d'une amende d'un (1) million de dinars ainsi que la privatisation de droit de se porter candidat pour une durée de cinq (5) ans.

HADDAD, FARES SELLAL ET NOAH KOUNINEF CONdamnÉS À 3 ANS DE PRISON

Également le juge a condamné les hommes d'affaires Tarek Noah Kouninef, Ali Haddad, Abdelmalek Sahraoui et Fares Sellal à trois ans de prison, assortis d'une amende de 100 000 dinars. Le tribunal a acquitté l'ancien directeur de résidence de l'État, Hamid Melzi, tandis que les peines prononcées par le juge pénal économique et financier, contre le reste des accusés variaient entre deux et trois ans de prison.

Sarah O.

HIRAK

Une cinquantaine de détenus remis en liberté provisoire

Une cinquantaine de personnes détenues dans le cadre du mouvement de protestation du Hirak ont été remises en liberté dans l'attente de leur procès à la suite des poursuites engagées. Le Comité national pour la libération des détenus (CNLD) a publié sur son compte Facebook les noms de 51 détenus qui ont bénéficié de cette mesure décidée par la justice, et remis en liberté mercredi et jeudi derniers. « Nous mettons cette liste à jour au fur et à mesure que de nouveaux noms nous parviennent », a déclaré, à la presse, le coordinateur du CNLD, Kaci Tansaout. Le détenu, Zaki Hannache, connu pour son engagement en faveur du Hirak et écroué en février pour « apologie d'actes terroristes » et « diffusion de fausses informations » a fait partie des détenus libérés. Une autre figure du Hirak, Chems Eddine Laalami, dit Brahim, détenu depuis juillet 2021, a également été remis en liberté, selon la même source.

Ania Nch

LA LISTE DES PRODUITS CONCERNÉS DEVOILÉE

Labels algériens « inexportables »

Le ministère du Commerce a rendu publique la liste des produits de large consommation importés par l'Algérie et désormais interdits à l'exportation faisant suite à la décision prise le 31 mars dernier lors du Conseil des ministres.



Ph: DR

Selon ce même département, il s'agit de dix catégories de produits qui sont les œufs, pomme de terre, ail, légumes secs (haricot, lentilles et le pois chiche), semoule de froment (blé) et de l'orge, Farine de froment (blé), Huile de soja, Sucre, Pâtes alimentaires et Double ou triple concentré de tomates.

Les produits désignés sous la catégorie (Œufs) sont ceux des volailles de l'espèce Gallus domesticus. La catégorie Pomme de terre, réunie celle de semence, celle destinée à la fabrication de la féculé, la pomme de terre de primeur et autres et enfin les pommes de terre non cuites et cuites à l'eau ou à la vapeur.

Concernant la catégorie Ail, elle concerne les produits de semence et autres. Sous la catégorie Légumes secs, on

trouve les pois chiches de semence et autres, les lentilles de semence et autres et les haricots des espèces Vigna mungo (L.) Hepper ou Vignardiata (L.) Wilczek de semence et autres, les haricots petits rouges (haricots Adzuki) (Phaseolus ou Vigna angularis) de semence et autres, les haricots communs (Phaseolus vulgaris) de semence et autres, les pois Bambara (Pois de terre) (Vigna subterranea ou Voandzeia subterranea) de semence, les Dolique à œil noir (Pois du Brésil, Niébé) (Vigna unguiculata) et les autres haricots de semence.

La catégorie Semoule de froment (blé) et de l'orge,

concerne les semoules de blé préparées par méthode traditionnelle et conditionnées dans des sacs ou paquets n'excédant pas 10 kg, autres semoules de froment (blé) dur, autres semoules de froment (blé) tendre et d'épeautre, semoule d'orge préparée par méthode traditionnelle et conditionnée dans des sacs ou paquets n'excédant pas 10 kg et enfin autres semoule d'orge. Quant à la catégorie Farine de froment (blé), elle rassemble la farine de froment (blé) dur moulue par méthode traditionnelle et conditionnée dans des sacs ou paquets n'excédant pas 10 kg, la farine de froment (blé) dur moulue autre-

ment que par méthode traditionnelle ou conditionnée dans des sacs ou paquets excédant 10 kg, la farine de froment tendre et farine de méteil.

Les produits inclus dans la catégorie Huile de soja et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées sont ceux destinés à l'industrie alimentaire et autres, et ceux destinés à des usages industriels et autres.

Concernant la catégorie Sucre (de canne ou de betterave et saccharose chimiquement pur, à l'état solide), elle réunit les sucres bruts sans addition d'aromatisants ou de colorants de betterave destinés au raffinage et autres, le sucre de canne destinés au raffinage, autres additionnés d'aromatisants ou de colorants, et enfin sucres blancs de betteraves, sucres blancs, saccharose chimiquement pur et autres. La catégorie Pâtes alimentaires concernées par la mesure de suspension à l'exportation comprend les spaghettis et nouilles, macaroni, les pâtes préparées par méthode traditionnelle et conditionnées dans des sacs n'excédant pas 10 kg, celles farcies de viandes ou d'abats, farcies de poissons, y compris le caviar et ses succédanés, farcies de crustacés et de mollusques, y compris les coquillages, farcies d'autres produits d'origine animale, les pâtes séchées, les pâtes non préparées, couscous fait à main conditionnés dans des sacs n'excédant pas 10 kg.

La dernière catégorie, qui est celle du Double ou triple concentré de tomate, concerne le double concentré de tomate dont la matière sèche soluble n'excède pas 28% en emballages immédiats d'un contenu net n'excédant pas 1 kg et le triple concentré de tomate, dont la matière sèche soluble est comprise entre 36% et 38% en emballages immédiats d'un contenu net n'excédant pas 1 kg ainsi que d'autres double et triple concentré de tomate, et en emballages immédiats d'un contenu net n'excédant pas 1 kg.

Ania Nch

Ania Nch

AFIN DE RELANCER ET REDYNAMISER LE CONSEIL D'AFFAIRES ALGÉRO-TUNISIEN La CAPC et l'UTICA signent un mémorandum d'entente

Afin de relancer et redynamiser le Conseil d'affaires algéro-tunisien, un mémorandum d'entente a été signé entre la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) et de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA).

En effet selon un communiqué de la CAPC, à travers ce mémorandum d'entente, signé par le président de l'organisation patronale algérienne, Mohamed Sami Agli, et le président de l'UTICA, Samir Majoul, « les opérateurs des deux pays oeuvreront à consolider et à renforcer la coopération économique entre l'Algérie et la Tunisie et tirer davantage profit des opportunités qu'offrent les deux marchés ». La redynamisation du Conseil d'affaires algéro-tunisien, qui vient consolider la volonté politique des deux pays à construire un partenariat stratégique, a pour objectif de mobiliser les entreprises des deux pays pour fonder de nouveaux partenariats et de favoriser ainsi la promotion des relations économiques, commerciales et industrielles, entre l'Algérie et la Tunisie. À ce titre, ajoute-t-on dans le même texte, la CAPC et l'UTICA « s'engagent, notamment, à promouvoir un partenariat de long terme entre les communautés d'affaires algériennes et tunisiennes, favoriser leur rapprochement, mettre à leur disposition toute information favorisant la conclusion de partenariats +gagnant-gagnant+ et renforcer le partenariat industriel et la croissance des échanges commerciaux entre l'Algérie et la Tunisie », souligne-t-on. Par ailleurs, Agli, en compagnie du président de l'UTICA, a été reçu également, par la cheffe du gouvernement tunisien, Najla Bouden Romdhane, selon le même communiqué. « La CAPC et l'UTICA sont fières d'apporter leur contribution pour atteindre cet objectif porté par les plus hautes autorités algériennes et tunisiennes et s'engagent résolument à poursuivre avec persévérance et responsabilité leurs actions pour le développement économique des deux pays », affirme-t-on dans le même texte. « La cheffe du gouvernement tunisien a marqué son soutien à cette initiative ouverte aux opérateurs des deux pays », selon le même communiqué.

Sarah O.

TENSIONS SUR CERTAINS PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION

Rezig nargue les consommateurs

Répondant jeudi à l'Apn à une question sur le manque constaté dans le marché de certains produits de consommation, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a déclaré que le ministère n'assume pas la responsabilité des comportements de consommation des citoyens. « Nous produisons le double de nos besoins en produits alimentaires ». Il a plaidé, dans ce sens, pour le changement du mode de consommation des citoyens qui constitue, a-t-il dit, « un facteur qui augmente la pression sur le marché en sus d'autres facteurs ». À noter que ces déclarations interviennent au moment où de fortes tensions sont constatées sur l'huile de table et la semoule, quasiment introuvables dans les commerces à la veille du mois sacré de Ramadhan. Rezig au lieu d'assumer les défaillances de son secteur s'en remet directement aux consommateurs qui se trouvent être les maillons faibles de la chaîne. D'ailleurs le dernier rapport des députés portant sur l'origine de ces pénuries à directement pointé du doigt les spéculateurs, les acteurs de l'informel et les pratiques de certains commerçants, et a même incombé une part de responsabilité au ministère du commerce. Apportant plus d'éléments sur ce problème, Abderrahmane Hadeff, qui est expert en économie, a expliqué que les raisons de ces pénuries récurrentes peuvent être résumées principalement en deux points. Le premier est selon lui, structurel dû à une désorganisation des circuits de distribution avec un manque de régulation au niveau des grands distributeurs. « C'est ce qu'on appelle dans le jargon les supers grossistes qui contrôlent le marché et se positionnent entre les producteurs/importateurs et le reste du circuit de la distribution. Et le deuxième est comportemental chez les citoyens qui changent de mode de consommation de manière brusque, ce qui se répercute par des tensions dans l'approvisionnement des marchés », dira-t-il.

PROJET DU STATUT PARTICULIER

Belabed ouvre le débat avec les syndicats

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a tenu, jeudi, une réunion avec les syndicats du secteur consacrée à la présentation de l'avant-projet de statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'Éducation nationale, dont l'élaboration vient d'être achevée par la commission technique ad-hoc.

S'exprimant à l'occasion, le ministre a indiqué que cette rencontre intervient pour honorer les engagements pris le 25 octobre dernier relatifs à la mise en œuvre de la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant révision du statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'Éducation nationale, un texte régissant le parcours professionnel des travailleurs du secteur.

Belabed a affirmé, à cet égard, que son département n'avait ménagé aucun effort pour la prise en charge des revendications

soulevées par les différents syndicats agréés du secteur conformément aux cadres juridiques en vigueur, de manière progressive et équilibrée, tout en prenant en ligne de compte les répercussions de la crise sanitaire sur les plans socio-économique et financier. Réitérant la disposition de son secteur à écouter tous les partenaires sociaux et prendre acte de toutes les propositions dans ce sens, le ministre a assuré de la détermination de son département à prendre en charge les préoccupations soulevées sans exclusif.

Le ministre a fait état, dans ce cadre, de l'installation de commissions et de cellules pour le traitement des questions sociales outre la création d'une commission mobile pour s'enquérir des modalités de gestion au niveau des directions locales de l'éducation, l'accompagnement des responsables pour garantir une performance de qualité et la résolution de tous les problèmes. Il a été procédé également à l'ins-

tallation d'une commission centrale présidée par l'inspecteur général à l'effet de prendre en charge les préoccupations soulevées par les syndicats, a fait savoir le ministre, appelant les inspecteurs à intensifier les visites aux établissements éducatifs en vue de sensibiliser à l'action de proximité. Il a annoncé avoir donné instruction pour accélérer le versement des salaires des employés, notamment ceux nouveaux, les remplaçants et les contractuels, en sus des arriérés cumulés depuis 2015. Belabed a fait état, en outre, de la prise en charge des diplômés des écoles normales supérieures (ENS), de la promotion par voie d'examen professionnels et des listes de qualification dans divers grades, ainsi que de l'insertion des travailleurs de pré-emploi et de l'insertion sociale conformément aux besoins exprimés à ce sujet, a-t-il dit. Le ministre de l'Éducation nationale a réitéré sa détermination à traiter les préoccupations soulevées conformément aux cadres légaux en tenant compte des ressources matérielles et financières disponibles.

vées conformément aux cadres légaux en tenant compte des ressources matérielles et financières disponibles.

POUR QUEL IMPACT LA CONTESTATION DES TRAVAILLEURS ?

Il est cependant essentiel de se demander si les décisions et les engagements pris par le ministre Belabed en faveur des travailleurs du secteur, permettront-ils de désamorcer la crise avec les syndicats, notamment ceux qui depuis plusieurs mois mènent des mouvements de contestation. C'est en tout cas la question essentielle à relever puisque après une semaine de vacances de printemps, les élèves entameront le troisième trimestre de l'année scolaire. Celui-ci se déroulera-t-il dans le calme ou sera-t-il plutôt mouvementé par les grèves ? Cela dépendra des syndicats et surtout des réponses données par le ministre quant à leurs revendications.

Ania Nch

BOUSLIMANI S'EXPRIME SUR LES PROJETS DE LOI SUR L'INFORMATION ET L'AUDIOVISUEL :

« Garantir un environnement professionnel aux employés »

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani a affirmé, jeudi, que les deux avants projets de loi sur l'information et l'audiovisuel visaient à assurer un environnement professionnel « encourageant » aux employés du secteur et à répondre aux attentes du citoyen et à son droit à l'information.

S'exprimant lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale consacrée aux questions orales, le ministre a précisé que la tutelle « s'attèle à l'élaboration de deux avants projets de loi », le premier concerne la nouvelle loi organique sur l'information et le second concerne l'audiovisuel, notant que ces deux textes s'inscrivent, selon le ministre, dans le contexte de « l'engagement aux missions du service public et de l'intérêt public et privé afin de répondre aux aspirations du citoyen et à son droit à l'information professionnelle ». Le ministre a rappelé, que son département ministériel s'emploie à « développer et à renforcer le cadre juridique et organisationnel du secteur en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune », relatives à la promotion de la presse qui doit s'adapter aux développements de l'information et de la communication ». Les dispositions de la

loi organique relative à l'information sont à même de « garantir la liberté d'expression au journaliste dans le cadre du respect de la Constitution et des lois en vigueur ». Il s'agit, entre autres, de la détermination de la relation entre l'employeur et le journaliste pour protéger ses droits socio-professionnels, a-t-il relevé. Ce nouveau projet de loi, en cours d'enrichissement, propose « l'obligation au média de souscrire une police d'assurance-vie au profit de chaque journaliste dépêché dans des zones de guerre, de conflits, d'épidémies ou de catastrophes naturelles ». La loi sur l'audiovisuel permettra de « combler les lacunes juridiques enregistrées, de mettre en place les bases et les mécanismes nécessaires pour la promotion de la pratique audiovisuelle publique et privée », a affirmé le ministre, soulignant que le texte définit « les instances activant en la matière et les règles relatives à leur organisation, régulation et contrôle ». Le ministère œuvre, dans le cadre de cette loi, indique le ministre « à appuyer l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA), promouvoir l'investissement national privé dans le domaine de l'industrie audiovisuelle et créer des postes d'emploi ». « Les efforts de son département ayant pour objectif d'assurer des conditions professionnelles favorables à la corporation de la presse et des médias », notamment, poursuit-il « à travers la coordination avec les acteurs et les partenaires à l'image des syndicats professionnels



pour la protection des droits des journalistes et les affiliés de la profession ». Concernant la formation continue des personnels du secteur, le ministre a souligné « l'intérêt particulier accordé à ce volet » à travers plusieurs formules dans le cadre « des accords de partenariat et de coopération nationaux, régionaux et internationaux ».

« L'ANEP VEILLE AU RESPECT DES NORMES ÉCONOMIQUES DANS L'OCTROI DE LA PUBLICITÉ »

Le ministère envisage l'élaboration « prochaine » d'un texte de loi sur la publicité « définissant de manière claire et professionnelle les conditions et les procédures permettant de bénéficier de la publicité publique », a dévoilé le ministre, précisant que le texte en question tiendra en compte les normes scientifiques et économiques inhérentes telles que l'efficacité et la compétitivité » pour faire face aux « comportements extraprofessionnels dus

au vide juridique enregistré ». « L'Entreprise nationale de Communication, d'Édition et de Publicité (ANEP) ayant un caractère public économique, veille quant à elle au respect des normes économiques dans l'octroi de la publicité aux différents journaux », a rappelé le ministre. Ces normes concernent les prix appliqués, les demandes des clients et des donneurs d'ordre, ainsi que « la disponibilité de la matière publicitaire », a fait savoir le ministre de la Communication, ajoutant que « la distribution de la publicité n'est pas soumise au système de quota ». Poursuivant, il affirme que la distribution de la matière publicitaire par l'ANEP « est basée sur un système économique qui dépend de la distribution quotidienne et la disponibilité de la matière publicitaire » a-t-il expliqué. En dépit du contexte économique particulier, l'ANEP en tant qu'entreprise publique économique soumise au droit commercial, « veille à un octroi transparent et équitable de la publi-

té au profit des titres de presse publics et privés, » a-t-il précisé. Et de rappeler au passage l'actualisation des procédures contractuelles avec l'inclusion de certaines normes dans le but de réglementer l'accès à la publicité publique et la protection de la profession et des affiliés du secteur pour « qu'ils puissent continuer à accomplir leur rôle médiatique de manière professionnelle et transparente ». Parmi ces normes -ajoute le ministre- « la possession d'un registre de commerce et la déclaration obligatoire des impôts, la présentation des attestations d'identification statistique et fiscale (NIF), la situation vis-à-vis de la Caisse de sécurité sociale et la quantité du tirage ». O cela s'ajoute, poursuit le ministre « le respect du taux de publicité accordé, qui ne doit pas dépasser le tiers des pages du journal, le respect de la déontologie et la publication des Comptes sociaux ». À cette occasion, le ministre a évoqué la question des sites Internet qui doivent également bénéficier de la publicité, soulignant l'importance de leur accorder davantage d'attention compte tenu de leur rôle dans l'information, à l'instar de la presse classique, pour « faire face aux attaques visant l'Algérie ». L'objectif aujourd'hui consiste à « jeter les fondements d'une presse nationale forte et unie qui ne minimise pas les acquis réalisés, et qui soit offensive, capable de porter la voix de l'Algérie hors des frontières ».

R.N.

HABITAT

100 000 Logements distribués le 5 juillet

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a affirmé, jeudi, la livraison de 320 000 logements toutes formules confondues à travers les différentes wilayas au titre de l'année 2021.

Dans un exposé sur les projets du secteur présenté devant la commission de l'Habitat, de l'équipement, de l'hydraulique et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée populaire nationale (APN), Belaribi a souligné que le chiffre concernait en particulier 100 000 logements distribués à l'occasion du 59^e anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse célébré le 05 juillet et 90.000 autres unités à l'occasion du 67^e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution du 1^{er} novembre. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de l'application du programme du président de la République visant la réalisation de 1 million de logements au titre du quinquennat 2020-2024, a souligné le ministre, affirmant que 60 % de ce programme concerne la formule du logement rural.

Le programme en cours d'élaboration par le ministère, a prévu jusqu'à la fin décembre, la réalisation de 1 237 931 logements, dont 224 834 unités de logement public locatif et 199 658 logements promotionnels aidés (LPA), et 276 197 logements ruraux, 118 401 aides dans le cadre des lotissements sociaux et 539 592 logements de type location-vente et

21 448 logements promotionnels publics (LPP). Sur la situation d'avancement de ces programmes, 373 306 logements ont été achevés, soit 30 % du total des logements programmés, et 403 927 logements sont en cours de réalisation, soit 33 % du programme, a expliqué le ministre. En contrepartie, le secteur recense 74 365 logements dont les travaux sont à l'arrêt, soit 6% du programme global, a relevé le ministre, ajoutant que la régularisation du problème du foncier à l'origine de cette situation, est en cours actuellement avec les autorités locales.

856 PROJETS FINALISÉS DANS LES ZONES D'OMBRE EN 2022

Quant aux logements dont les travaux n'ont pas démarré, leur nombre s'élève à 386 333, soit 31 % du programme global. Détaillant ce bilan, le ministre a souligné que le nombre des logements publics locatifs (social) dont les travaux ont été achevés s'élève à 97 086, outre 81 416 en cours de réalisation, 18 854 à l'arrêt et 27 478 non encore démarrés. Le nombre des logements publics locatifs où les travaux ont été complètement achevés et dont la livraison a été communiquée aux walis, s'élève à 81 207 unités. Concernant la formule "location-vente", le ministre a fait état de la livraison de 322 283 logements sur un total de 543 701 logements inscrits en 2013

ayant payé la première tranche avant la réouverture de la plateforme numérique et le traitement des recours avril dernier, affirmant que 60 % des souscripteurs AADL 2 ont eu leurs logements. Il s'agit de 322 283 souscripteurs, a précisé Belaribi, relevant que le nombre de logements en cours de réalisation est de l'ordre de 211 418 unités. Il a révélé également que 81% des souscripteurs ont eu la décision d'affectation soit près de 437 100 souscripteurs. Nombre de wilayas ont vu la livraison de tous les programmes de logement à l'image de Adrar, Béchar, Tamanrasset, Constantine, Khenchla, Tindouf et Naama, a fait savoir le ministre. Ouverte le 19 avril dernier, la plateforme numérique de l'Agence AADL a permis le traitement de 29 000 recours émanant des souscripteurs, a-t-il rappelé. À ce jour, 18.000 souscripteurs ont pu s'acquitter de la première tranche.

Les autres dossiers sont en cours de traitement, a-t-il mis en avant, indiquant que la plateforme était toujours ouverte et que les souscripteurs envoient encore leurs recours. Il faut fixer le nombre et arrêter un plan pour les prendre en charge dans les plus brefs délais, a-t-il ajouté. Concernant le nombre de logements de type location-vente "AADL2", le ministre a fait savoir qu'il s'élève à 26 300 unités, ajoutant que la loi de finances

2022 a permis de mettre en place les ressources financières pour 15 000 logements de cette formule, en sus de la programmation de la finalisation des travaux de 90 000 logements. S'agissant de l'aménagement, de l'urbanisme, des routes et des différents réseaux, le ministre a expliqué que 47,005 Mds Da avaient été affectés l'année dernière aux travaux d'aménagement extérieurs au niveau de 460 sites, soit 237 042 unités dont 11 285 unités de type public-locatif réparties sur 28 sites pour lesquelles 1,2 Mds DA ont été affectés. Quant aux travaux d'aménagement des logements ruraux collectifs, une enveloppe de 6,9 Mds Da a été affectée aux travaux d'aménagement de 32.318 logements répartis sur 400 sites. Concernant les zones d'ombre, une enveloppe de 20 Mds DA a été débloquée en 2022 ayant permis de finaliser 856 projets. Le nombre des sites où les travaux sont toujours en cours s'élève à 653 des 1 509 sites, selon le même bilan. Pour ce qui est de la loi 15-08 fixant les règles de mise en conformité des constructions et leur achèvement, le ministre a affirmé que le nombre des dossiers déposés jusqu'au 29 mars courant s'élève à 990 863 dossiers, dont 792.216 dossiers examinés. Selon Belaribi, 421 377 dossiers ont été acceptés et 145 949 refusés, tandis que 198.647 dossiers sont en cours d'examen.

R.N.

AFGHANISTAN

L'ONU peine à mobiliser une aide à la mesure de la crise humanitaire

Les Nations unies ont mobilisé jeudi 2,44 milliards de dollars d'aide pour l'Afghanistan lors d'une conférence des donateurs, bien en deçà des fonds espérés pour "mettre fin à la spirale de la mort" dans le pays en proie à une dramatique crise humanitaire à la suite de l'arrivée au pouvoir des talibans.



L'objectif visé est loin d'être atteint pour l'ONU, qui avait saisi la communauté internationale du plus grand appel de fonds jamais lancé pour un seul pays. Elle espérait mobiliser 4,4 milliards de dollars (3,9 milliards d'euros) lors de cet événement virtuel co-organisé avec le Royaume-Uni, l'Allemagne et le Qatar, ce qui aurait permis de tripler le montant demandé en 2021.

Dans le discours d'ouverture de la conférence, le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres avait appelé à une "action immédiate" sans laquelle "nous ferons face à une crise de la faim et de malnutrition en Afghanistan". "Un million d'enfants en sévère malnutrition sont au bord de la mort", avait-il mis en garde. Certains "vendent déjà leurs enfants et des parties de leur corps pour nourrir leur famille".

"Le premier pas de toute réponse humanitaire significative doit être d'enrayer la spirale de la mort de l'économie afghane", avait-il plaidé.

"EPARGNER LE PEUPLE"

Les talibans ont pris le pouvoir en Afghanistan le 15 août, après le retrait précipité des forces étrangères dirigées par les Etats-Unis. La crise humanitaire dans le pays s'est rapidement aggravée depuis.

L'ONU plaide depuis des mois pour un allègement des sanctions occidentales infligées à Kaboul après le retour au pouvoir des insurgés. "Les pays riches et puissants ne peuvent pas ignorer les conséquences de leurs décisions sur les plus vulnérables", a estimé Antonio Guterres. "La commu-

nauté internationale doit trouver des moyens d'épargner le peuple afghan". Le pays subit en outre sa pire sécheresse depuis des décennies. "La situation est incroyablement fragile", a résumé le coordinateur humanitaire des Nations unies, Martin Griffiths. La vie "ne tient qu'à un fil pour la moitié de la population". Les talibans ont suscité la semaine dernière l'indignation en ordonnant la fermeture des écoles secondaires de filles quelques heures seulement après avoir autorisé leur réouverture pour la première fois depuis leur prise de pouvoir.

Lors de la conférence, les cheffes de la diplomatie britannique et allemande Liz Truss et Annalena Baerbock ont condamné cette fermeture

re. "Aucun pays ne peut prospérer si la moitié de sa population est laissée de côté", a déclaré Mme Truss, pressant pour que les femmes soient "au cœur" de la réponse humanitaire internationale.

Les avancées pour les femmes ces vingt dernières années en Afghanistan "ne doivent pas fondre comme de la glace au soleil", a insisté son homologue allemande, annonçant que son pays allait fournir 200 millions d'euros d'aide. Le Royaume-Uni a promis de verser 380 millions de dollars d'aide au cours du prochain exercice financier, et qu'au moins 50% de cette aide serait destinée aux femmes et aux filles. Les Etats-Unis se sont eux engagés à fournir près de 204 millions de dollars d'aide humanitaire.

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères du Qatar, Majed Al-Ansari, a déclaré qu'il était important pour les talibans d'entendre de la part du monde musulman que "les enseignements de l'islam ne confinent pas les femmes". "Nous devons condamner très fermement et parler très clairement aux talibans de toute violation des droits humains, mais nous ne devons pas non plus abandonner l'Afghanistan. Nous avons abandonné l'Afghanistan une fois, et nous savons quel en a été le résultat", a-t-il ajouté.

Déjà début mars, lors d'une conférence des donateurs similaire pour le Yémen, l'ONU n'était pas parvenue à récolter les 4,27 milliards de dollars espérés, ne mobilisant que 1,3 milliard de dollars.

LIBYE

La priorité de l'ONU est de soutenir la tenue des élections dès que possible

La conseillère spéciale du secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Stephanie Williams, a déclaré que "la priorité de l'ONU est désormais d'aider les Libyens à organiser des élections nationales crédibles dans les meilleurs délais". Dans un entretien virtuel avec un certain nombre d'acteurs politiques libyens, jeudi soir, Williams a expliqué qu'"elle était retournée en Libye pour soutenir la tenue d'élections, en coordina-

tion avec la mission de l'ONU, et pour suivre la mise en œuvre des mesures économiques, politiques et sécuritaires". La diplomate américaine, a déclaré à l'occasion qu'elle avait présenté "une initiative visant à parvenir à un consensus sur l'adoption d'une base constitutionnelle solide et consensuelle pour la mise en œuvre d'élections nationales globales". L'émissaire de l'ONU a ajouté par la même: "Depuis mon retour en Libye, j'ai écouté

des milliers de Libyens, et j'ai rencontré des responsables libyens de haut rang en Libye et à l'étranger". A ce propos, elle a souligné que "les élections sont toujours au premier plan des priorités du peuple libyen, comme en témoignent les 2,8 millions de Libyens qui se sont inscrits pour voter", appelant au maintien du cessez-le-feu en vigueur en Libye. Elle a indiqué en outre que "l'ONU continuait d'aider les institutions libyennes à mettre en œuvre des réformes et des efforts économiques, y compris la réunification de la Banque centrale de Libye, l'examen des dépenses et de la répartition du budget, ainsi que de fournir un soutien, en coopération avec la National Oil Corporation et d'autres institutions, pour rétablir le flux de pétrole". Dans le sillage, la conseillère du chef de l'ONU a relevé "des progrès continus dans la réunification de la Banque centrale de Libye pour mettre en œuvre les recommandations du processus d'examen financier international". La conseillère spéciale du SG de l'ONU, Stephanie Williams a eu cet entretien dans le cadre de ses consultations approfondies avec diverses composantes libyennes à l'intérieur et à l'extérieur, dans le but de rétablir le processus électoral et de le remettre sur la bonne voie, afin que les Libyens puissent élire leurs représentants, précise la mission des Nations unies en Libye, sur sa page officielle sur Facebook.

ESPAGNE

25 migrants vraisemblablement morts au large des Canaries

Au moins 25 migrants sont vraisemblablement morts en mer lors de la traversée d'une embarcation arrivée dimanche à l'archipel espagnol des Canaries, d'après les témoignages des survivants, a annoncé la police espagnole jeudi. Parti de Nouakchott en Mauritanie, ce bateau a perdu "25 possibles morts dont les corps, selon les témoignages des migrants, ont été jetés par-dessus bord" durant la traversée, a indiqué la police dans un communiqué. Sur cette embarcation, 48 personnes ont survécu et sont arrivées dimanche sur l'île espagnole d'El Hierro, dans l'archipel atlantique des Canaries, au large du nord-ouest de l'Afrique. Environ 75 personnes étaient parties de Mauritanie le 19 mars, dont des femmes et des mineurs, selon la police. "Les conditions difficiles imposées par les chefs de bord durant la traversée, qui ont apparemment ligoté et battu un homme, et les conditions intrinsèques de la traversée pourraient avoir conduit à la mort de plus de 25 personnes", détaille le communiqué. Trois des migrants arrivés sur l'île, soupçonnés d'être les chefs du bateau, ont été arrêtés pour homicide présumé, dont deux ont été placés en détention provisoire. 5.552 migrants sont arrivés aux Canaries entre le 1er janvier et le 15 mars, soit près de deux fois plus qu'à la même période l'an dernier, selon les derniers chiffres du ministère espagnol de l'Intérieur.

COVID-19

La grogne monte à Shanghai face au confinement

Des Shanghaiens exprimaient vendredi leur frustration vis-à-vis de l'accès à la nourriture et du confinement croissant de la métropole chinoise, qui affronte sa pire flambée épidémique depuis le début de la pandémie. Pour éviter un confinement général de Shanghai, les autorités avaient décidé de mettre alternativement sous cloche deux parties de la ville pour y tester ses 25 millions d'habitants.

L'est de la métropole (Pudong) était totalement confiné depuis lundi pour quatre jours. A partir de ce vendredi, c'était au tour de l'ouest (Puxi) pour la même durée. Or, de larges zones de Pudong, où se trouve le principal aéroport international de la ville et les emblématiques gratte-ciels de son quartier d'affaires, sont restées confinées en raison de la découverte de cas positifs. "C'est de fait un confinement général de la ville", juge un utilisateur du réseau social Weibo. "Beaucoup de rues et de complexes résidentiels de Pudong sont toujours confinés", affirme-t-il. La mairie a publié jeudi soir un plan de sortie de confinement, qui prévoit notamment des prolongations de confinements en cas de découverte de cas positifs. L'annonce en début de semaine des confinements avait provoqué un afflux de consommateurs dans les supermarchés. Autre souci désormais: même les applications de livraisons de produits frais à domicile ont du mal à suivre la demande, qui a évidemment explosé avec les millions de Shanghaiens confinés. "Le nombre de livreurs est limité. Donc je me lève tous les matins à 7h pour faire la queue en ligne sur mon application", explique à l'AFP Sun Jian, une Shanghaienne de 29 ans confinée à Puxi. "Avant le confinement, j'avais acheté plein d'aliments dans des supermarchés haut de gamme. Ils avaient du stock, mais c'est cher", estime-elle, jugeant le confinement "mal géré". Confronté à la grogne, un haut responsable de la mairie, Ma Chunlei, a concédé jeudi que les préparatifs étaient "insuffisants". Le ministère de la Santé a annoncé vendredi plus de 7.200 nouveaux cas positifs dans tout le pays. Si ces chiffres sont faibles par rapport à nombre d'autres pays, ils sont élevés pour la Chine où les autorités appliquent une stratégie zéro Covid, qui vise à empêcher l'apparition de nouveaux cas. Elle consiste en plusieurs mesures: confinements, visas attribués au compte-goutte, longue quarantaine à l'arrivée sur le territoire ou encore traçage des déplacements via des applications mobiles.

SOMALIE

Le Conseil de sécurité crée une nouvelle force de paix contre les shebab

Le Conseil de sécurité de l'ONU a voté jeudi à l'unanimité la création en Somalie d'une nouvelle force de maintien de la paix conduite par l'Union africaine, avec pour mission de lutter jusqu'à fin 2024 contre les jihadistes des shebab. Cette force, baptisée Atmis, va succéder à l'actuelle Amisom (Mission de l'Union africaine en Somalie) et verra ses effectifs de près de 20.000 militaires, policiers et civils progressivement réduits jusqu'à zéro au 31 décembre 2024. A l'issue d'un vote unanime de ses 15 Etats membres et "après de nombreux mois d'échanges constructifs, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté une résolution qui (...) reconfigure l'Amisom. Il s'agit dorénavant de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (Atmis)", ont annoncé les Emirats arabes unis, qui présidaient en mars le Conseil. En pleine crise diplomatique à l'ONU avec la Russie, par rapport à la guerre en Ukraine, les Etats-Unis se sont félicités de cette "rare occasion pour le Conseil de contribuer à configurer la transition d'une mission" de maintien de la paix.

CONSÉQUENCES DE L'ÉLIMINATION DU MONDIAL

Une autre chute libre au classement FIFA et perte de 140 milliards

Le football algérien perdra énormément, et sur tous les plans, après l'élimination de l'équipe nationale dans la course à la qualification à la Coupe du monde, prévue pour la fin de cette année au Qatar. Outre le fait que les Verts vont davantage régresser au classement mensuel de la FIFA, la FAF sera privée d'énormes gains financiers qui auraient renfloué ses caisses en ces temps de vaches maigres.



PH: DR

Tout indique d'ailleurs que la sélection nationale connaîtra une autre chute libre au classement FIFA, après celle qu'elle a connue suite à son élimination précoce dans la dernière coupe d'Afrique des nations au Cameroun quand elle avait quitté l'épreuve dès le premier tour. On s'attend ainsi à ce que les Fenecs fassent un grand pas en arrière et pourraient même revenir au point zéro où ils y étaient il y a trois ans, lorsque notre sélection a payé le prix d'un état d'instabilité entre 2017 et 2018, en raison de décisions à l'improvise de l'ancienne fédération qui a commis de graves erreurs, en engageant des entraîneurs ayant conduit l'équipe algérienne vers l'enfer, à l'image de l'Espagnol Lucas Alcaraz et l'ancienne star du football algérien, Rabah Madjer. A l'époque, il aura fallu attendre l'arrivée de Djamel Belmadi, en août 2018, pour que les Verts voient enfin le bout du tunnel en allant décrocher le titre africain au Caire en juillet 2019 et enchaîner 35 matchs sans défaite ce qui leur a permis de réaliser une remontée spectaculaire au classement de la FIFA. Mais les choses se sont retournées contre Belmadi depuis l'avènement de l'année en

cours 2022, considérée comme une année maudite pour lui. Le début des revers a été son échec à diriger les "Guerriers du désert" à conserver la couronne africaine lors de la CAN du Cameroun. Un échec vite traduit par une chute dans le classement FIFA en perdant pas moins de 12 positions, tombant au classement de février à la 43e place mondiale. Jeudi, les Verts se sont retrouvés à la 44e pour le compte du nouveau classement en question. D'autre part, la Fédération algérienne de football a perdu d'énormes gains financiers à la suite de l'échec de l'équipe nationale à passer les barrages qualificatifs pour la Coupe du monde prévue entre novembre et décembre au Qatar. Des fonds importants auraient changé la situation financière de la première instance footballistique nationale, qui patauge depuis un certain temps dans des problèmes financiers dus à un manque de ressources et à un déficit en la matière. Il y a lieu de rappeler à ce propos que la prime attribuée à chaque fédération dont la sélection nationale se qualifie au

Mondial est de l'ordre de 2 millions de dollars, soit 30 milliards de centimes en monnaie locale. Aussi, toutes les équipes qualifiées pour les 16es de finale de la Coupe du monde recevront également une récompense supplémentaire de 10 millions de dollars. Mathématiquement, la FAF a perdu au moins 140 milliards de centimes à cause de cette cruelle élimination intervenue avant moins de 40 secondes du match face au Cameroun, sachant que cette somme est appelée à augmenter en fonction du tour de la compétition atteint par les équipes qualifiées. A cet effet, la prime réservée aux sélections qui parviennent à passer le premier tour et atteindre les 16es de finale est estimée à 12 millions de dollars et les quarts de finale à 18 millions de dollars. Le vainqueur de la quatrième place recevra 25 millions de dollars et le troisième recevra 30 millions de dollars. Le deuxième, lui, recevra 40 millions de dollars et le champion empochera 50 millions de dollars.

Hakim S.

TOUT COMME L'ÉQUIPE ITALIENNE

Le record d'invincibilité a fait mal à la sélection algérienne

Après avoir dominé ses adversaires directs pendant plus de trois années, et trôné sur son continent, l'Algérie ne verra pas le Mondial Qatar. La sélection algérienne s'est effondrée au mauvais moment. Les Fenecs semblent avoir très mal supporté la fin de leur série respective d'invincibilité. La chute aura été brutale pour Djamel Belmadi. En un laps de temps très court, notre sélection a tout perdu. Elle est devenue méconnaissable. Le mental des joueurs a pris un coup, qu'ils n'ont pas été capables d'encaisser. En effet, mis à part quelques joueurs, la Majorité était perdue sur le terrain. La conséquence est cette élimination du mondial pour la seconde fois consécutive de l'Algérie.

Le mental est très important en football, comme a tenu à le marteler l'entraîneur du Cameroun à l'issue du match retour de Blida, et les Algériens le vérifient à leurs dépens.

C'est le cas de le dire pour les champions d'Europe aussi, les Italiens, qui, comme par hasard, ont été éliminés eux aussi dans le temps additionnel du match en encaissant des



but par manque de concentration, eux qui restaient, il y a quelques temps, sur une longue série d'invincibilité parvenant à battre le record mondial dans ce registre. Beaucoup de leçons à tirer de ces échecs, qui auraient pu être évités si les joueurs étaient plus solides mentalement. Mais pour l'Algérie, d'aucuns estiment qu'il y avait plusieurs raisons de ce cruel échec intervenu quelques semaines d'une élimination précoce en Coupe d'Afrique des nations. En tête de ces raisons, le refus de l'entraîneur national, Djamel Belmadi, de faire l'autocritique de ses choix ces deux dernières années, ce qui lui a fait ne pas se rendre

compte de ses erreurs tactiques fatales. Certains qualifient même son attitude d'arrogance. Ils pensent qu'elle était évidente à travers un certain nombre de déclarations qu'il a faites après avoir remporté la Coupe d'Afrique des nations 2019, en allant jusqu'à lancer qu'il visait le trophée de la Coupe du monde. Les déclarations de Belmadi ont eu un impact négatif sur les joueurs qui sont tombés dans le piège de l'excès de confiance en minimisant la valeur de leurs adversaires.

Selon les mêmes avis aussi, le coach national a fait de la sélection un club fermé en s'appuyant sur le même grou-

pe de joueurs qui a remporté le trophée africain en 2019. Malgré l'émergence de plusieurs joueurs activant en Europe et dans les championnats arabes au cours des deux précédentes années, Belmadi les ignore préférant privilégier la vieille garde. Les exemples sont nombreux dans ce registre, à l'instar de Touba, qui n'a même pas été retenu dans la liste des 28 joueurs qui ont fait la CAN. Son incorporation dans les dernières minutes du match face au Cameroun lui a pourtant permis de faire vite l'unanimité autour de lui. Il en est de même pour le latéral droit de Clermont Ferrand, Hakim Zedadka, qui continue de briller dans le championnat de ligue 1 française, mais sans pour autant avoir l'occasion de défendre les couleurs de la sélection nationale comme il le souhaite. Outre ces deux aspects, d'aucuns pensent que les choix tactiques de Belmadi ont lamentablement échoué lors de la Coupe d'Afrique des nations 2022 et plus tard lors des barrages des éliminatoires de la Coupe du monde 2022.

H. S.

**S
T
R
O
P
S**

MOHAMED MAOUCHE, PRÉSIDENT INTÉRIEURE DE LA FAF :

«Le futur président doit apporter un plus»

Le président intérimaire de la Fédération algérienne de football (FAF) Mohamed Maouche, a indiqué jeudi espérer voir le futur patron de l'instance fédérale qui succèdera à Charaf-Eddine Amara, démissionnaire, "apporter un plus dans tous les domaines".

"J'ai été désigné pour assurer l'intérim à la FAF, il s'agit d'une période transitoire que je dois gérer jusqu'à la tenue de l'assemblée électorale. Le futur président doit apporter un plus dans tous les domaines, avec un programme ambitieux de quoi lui permettre de réaliser une vraie réforme du football national", a indiqué à l'APS Mohamed Maouche (86 ans), vice-président de la FAF et ancien joueur de la glorieuse équipe du FLN, a été désigné pour assurer l'intérim, lors de la réunion extraordinaire du Bureau Fédéral, tenue jeudi au siège de l'instance fédérale à Alger. Charaf-Eddine a décidé jeudi de démissionner de son poste, suite à l'échec de l'équipe nationale en barrages qualificatifs au Mondial 2022 au Qatar (21 novembre-18 décembre).

Vainqueur lors de la premi-



re manche disputée vendredi face au Cameroun à Douala (1-0), l'équipe nationale s'est inclinée, à la surprise générale,

mardi soir au stade Mustapha-Tchaker de Blida (2-1), dans le temps additionnel des prolongations. "Je ne pouvais dire

non à mon pays. Nous allons préparer les élections, qui seront précédées par l'assemblée générale ordinaire (AGO), dont la date sera fixée lors de la prochaine réunion du BF prévue le 11 avril", a-t-il ajouté. Concernant l'avenir du sélectionneur Djamel Belmadi, dont le contrat objectif a pris fin avec l'échec de se qualifier au Mondial 2022, Maouche espère le voir prolonger son aventure avec les "Verts". "Je dois lui parler dans les prochains jours, pour essayer de le convaincre de rester. Il y a les qualifications de la CAN-2023 (début juin prochain, ndr) qui approchent à grands pas. C'est vrai que nous avons échoué à se qualifier pour la Coupe du monde, mais cette équipe a du potentiel qui lui permettra de rebondir", a-t-il conclu.

L'assemblée générale électorale prévue dans un délai de 60 jours

L'assemblée générale électorale (AGE) de la Fédération algérienne de football (FAF), aura lieu dans un délai de 60 jours, selon les statuts de l'instance fédérale, suite à la démission du président Charaf-Eddine Amara, en relation avec l'échec de l'équipe nationale à se qualifier à la Coupe du monde 2022 au Qatar (21 novembre-18 décembre). "Conformément aux statuts de la FAF et au décret exécutif 14-330, les membres du BF ont désigné Monsieur Mohamed Maouche, vice-président de la FAF, pour assurer l'intérim jusqu'à la tenue de l'AGE qui ne saurait dépasser statutairement les soixante jours", précise la FAF dans un communiqué. Charaf-Eddine a décidé de convoquer jeudi une réunion extraordinaire du Bureau fédéral pour étudier la situation, suite à l'échec des "Verts" à se qualifier au Mondial 2022, avant de faire signifier sa décision de se retirer de son poste. Vainqueur lors de la première manche disputée vendredi face au Cameroun à Douala (1-0), l'équipe nationale s'est inclinée, à la surprise générale, mardi soir au stade Mustapha-Tchaker de Blida (2-1), dans le temps additionnel des prolongations. Tout en prenant acte de la démission de Charaf-Eddine Amara, les membres du Bureau fédéral ont programmé "une nouvelle réunion, fixée au lundi 11 avril avec à l'ordre du jour la préparation et l'organisation de l'AGE", précise la même source.

LIGUE 2 (24E JOURNÉE)

La JSBM nouveau leader à l'Est, le MCEB rejoint le CRT à l'Ouest

Comme il fallait s'y attendre, la 24e journée de Ligue 2, disputée jeudi a apporté son lot de changements en tête des deux groupes aussi bien au Centre-Est que du retour de la JS Bordj Menail aux commandes, au moment où le MC El Bayadh a rejoint le CR Témouchent à la 1re place du groupe Centre-Ouest. La JS Bordj Menaël victorieuse de l'IRB Ouargla (3-1), a profité du nul concédé par l'ex-leader, l'USM Khenchela face au MO Constantine (1-1), pour lui chiper le fauteuil avec une longueur d'avance, sur son principal et seul concurrent pour l'accession en Ligue 1. Ces deux favoris ont creusé l'écart sur leurs deux poursuivants, en l'occurrence l'USM Annaba battue à domicile par le CABB Arreridj (1-0) et le CA Batna accroché chez lui par le MO Bejaïa (1-1) et qui accusent désormais dix points de retard sur les "Cocolicots".

En bas du tableau, le sort de l'IR Lakhdaïria (16e - 11pts) est pratiquement scellé après sa nouvelle défaite face à la JSM Bejaïa (1-0). Cette dernière reste toujours sous la menace en occupant la 13e place avec (25 pts) en compagnie du MC El-Eulma qui est allé battre l'US Chaouïa sur le score pléthorique de (4-3). La 15e et avant-dernière place est occupée par le CABB Arreridj qui totalise 19 pts en dépit de son exploit à Annaba face à l'USMA qui a pratiquement hypothéqué ses dernières chances d'accession. A l'Ouest, cette 24e journée a donné lieu à un regroupement en tête de classement avec désormais deux

leaders, le CR Témouchent et le MC El-Bayadh (53 pts), suivis d'une longueur par le RC Kouba. L'ex-leader le CRT, qui a joué à 10, après l'expulsion de son gardien de but, Chaouch, en 1re mi-temps, s'estime heureux d'avoir ramené un point précieux de son difficile déplacement à Alger, devant l'USM Harrach (0-0).

Toutefois, ce nul a été exploité pleinement par le MC El-Bayadh, large vainqueur à domicile du SC Ain-Defla (5-0) et du RC Kouba à Oran face à l'ASMO (1-0), sur un but inscrit par Mansour Achour à la 85e minute. Ce trio de tête compte une avance confortable sur leur plus proches poursuivants, à savoir, le GC Mascara et l'ES Ben-Aknoun distancés de 18 points.

Pour le maintien, pas mal de 5 équipes sont toujours sous la menace. Il s'agit du SKAF (30 pts), WA Boufarik (29), ASM Oran (28), CRBA Ouassera (25) et USM Bel-Abbes (23). Oranais et Boufarikois ont été les plus grands perdants en chutant à domicile devant respectivement le RCK (0-1) et l'ES-BA (1-3).

Pour la lanterne rouge, le SC Ain-Defla, sa relégation est définitivement consommée avec 7 points au compteur, et 16 points de retard sur l'avant-dernier, l'USM-BA.

Résultats et classement

Groupe Centre-Est
JSM Skikda – AS Ain M'lila 2-0
MO Constantine – USM Khenchela 1-1
JS Bordj Ménaïel – IRB Ouargla 3-1

USM Annaba – CA Bordj Bou Arréridj 0-1
CA Batna – MO Béjaïa 1-1
NRB Telegma – HAMRA Annaba 1-0
US Chaouïa – MC El Eulma 3-4
JSM Béjaïa – IB Lakhdaïria 1-0

Classement :	Pts	J
1). JS Bordj Ménaïel	52	24
2). USM Khenchela	51	24
3). USM Annaba	40	24

Groupe Centre-Ouest
GC Mascara – JSM Tiaret 0-1
USM Bel-Abbès – CRB Ain Ouassera 2-0
WA Boufarik – ES Ben Aknoun 1-3
USM El Harrach – CR Témouchent 0-0
MC El Bayadh – SC Ain Defla 5-0
ASM Oran – RC Kouba 0-1
USMM Hadjout – MCB Oued Sly 1-0
SKAF El Khemis – MC Saïda 3-0

Classement :	Pts	J
1). CR Témouchent	53	24
→). MC El Bayadh	53	24
3). RC Kouba	52	24

LIGUE DES CHAMPIONS (6E ET DERNIÈRE JOURNÉE)

Le CRB et l'ESS pour terminer en beauté

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football: le CR Belouizdad et l'ES Sétif, déjà qualifiés, seront en appel pour défier respectivement samedi les Tunisiens de l'ES Tunis, et dimanche les Marocains du Raja Casablanca, avec l'intention de terminer la phase de poules en position de leader, à l'occasion de la 6e et dernière journée. Auteur de sept victoires de rang, toutes compétitions confondues, le Chabab, qui partage la première place du groupe C avec l'ES Tunis (11 pts), effectuera le déplacement en Tunisie pour s'emparer du poste de leader et surtout défier l'un des deuxièmes des groupes A, B, et D, en quarts de finale de l'épreuve. Le CRB qui reste sur un succès net et sans bavure à domicile face à l'autre représentant tunisien l'ES Sahel (2-0), devra rester vigilant face à l'Espérance qui aspire également à s'imposer pour terminer seule en tête. Dans l'autre rencontre de cette poule C, les Tunisiens de l'ES Sahel (3e, 3 pts) affronteront, dans un rendez-vous sans enjeu, la lanterne rouge Jwaneng Galaxy (4e, 1 pt), avec l'objectif de boucler cette phase de poules sur une bonne note. De son côté, l'ESS, 2e du groupe B (9 pts), effectuera un périlleux déplacement à Casablanca pour affronter le leader, le Raja (12 pts), pour tenter de créer l'exploit et prendre sa revanche, suite à la défaite concédée à domicile face au même adversaire, en phase aller (1-0). L'ESS, qualifiée au terme de sa victoire, décrochée lors de la précédente journée dans le temps additionnel à la maison face à Horoya AC (3-2), est appelée à sortir le grand jeu au stade Mohamed V, pour battre le Raja, qui ne compte qu'un seul revers à domicile cette saison. L'autre match du groupe C, prévu vendredi entre les Guinéens de Horoya AC aux Sud-africains d'AmaZulu FC (17h00), sera sans enjeu, puisque les deux équipes sont déjà éliminées avant cette ultime journée. Pour rappel, le CRB et l'ESS seront fixés sur leur adversaire en quarts de finale, le mardi 5 avril, à l'occasion du tirage au sort prévu au siège de la Confédération africain (CAF) au Caire (Egypte) à partir de 14h00 (heures algériennes).

LIGUE 1

La 25e journée fixée au mardi 12 avril

La 25e journée du championnat de Ligue 1 de football se jouera le mardi 12 avril, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) jeudi sur son site officiel. Par ailleurs, l'instance dirigeante de la compétition a programmé trois matchs en retard, comptant pour la 21e journée. Ainsi, Olympique Médéa- CR Belouizdad se jouera le 7 avril, alors que ES Sétif- MC Oran et JS Saouira - HB Chelghoum-Laid, auront lieu le vendredi 8 avril, précise la même source. "La programmation des matchs en retard restants sera arrêtée après les dernières rencontres de la phase des poules de nos clubs dans les différentes compétitions interclubs de la CAF et après que le classement final sera connu", souligne la LFP. La 24e journée du championnat a débuté jeudi avec le déroulement du match entre le RC Relizane et le HB Chelghoum-Laid (1-2). Cette journée, tronquée de trois matchs, se poursuivra vendredi avec en tête d'affiche le choc entre la JS Kabylie et l'USM Alger (18h00).

Infantino, l'opportuniste devenu ambitieux

Élu de circonstance en 2016 en affirmant vouloir "restaurer l'image" d'une Fifa salie par la corruption, Gianni Infantino entend s'installer dans la durée, candidat depuis jeudi à un troisième mandat à la présidence de la puissante institution.

Pour l'instant, aucun adversaire crédible n'est sorti du bois pour lui contester sa réélection (la troisième et dernière), début 2023, après le prochain Mondial au Qatar. Il y a six ans, c'est pourtant en tant que candidat par défaut qu'Infantino, aujourd'hui âgé de 52 ans, a atteint le sommet du football mondial. La Fifa est alors profondément ébranlée par un scandale de corruption impliquant son ancien président, Joseph Blatter, qui quitte par la petite porte l'institution qu'il a profondément marquée, quelques mois après l'image aussi terrible que symbolique d'une pluie de faux billets jetés par un militant lors d'une conférence de presse. Alors candidat à la succession de Blatter, Michel Platini, doit jeter l'éponge, également mis en cause. Ancien n°2 du Français à l'UEFA, où il avait été l'architecte de la mise en place du fair-play financier et du passage à un Euro à 24 équipes en 2016, Infantino est uniquement connu du grand public pour ses apparitions lors des tirages au sort. Mais il s'est imposé comme l'homme de confiance de Michel Platini et le rouage essentiel d'une confédération européenne où il était entré en 2000 comme juriste.

Arrivé à la tête de la Fifa au gré des circonstances et de la chute de Blatter et de son ancien mentor, Infantino s'impose et est réélu en 2019.

MONDIAL BIENNAL

Parmi ses projets phares, élargir son Mondial des clubs de 8 à 24 équipes, et l'organiser tous les quatre ans. Un projet pensé afin de stimuler la compétition internationale entre les clubs. L'UEFA est contre, mais le père de famille de quatre enfants ne rompt pas et fait adopter cette nouvelle formule à compter de juin 2021 à Miami. Sous sa houlette, le Mondial passe aussi de 32 à 48 équipes. Ce ne sera pas dès la fin d'année au Qatar comme il l'aurait souhaité, mais en 2026, lors d'une Coupe du monde partagée entre les Etats-Unis, le Mexique et le

FIFA



Canada. Mais son appétit de réformes se heurte aux oppositions. En mai 2021, mois de refonte du calendrier international après 2024, Infantino n'écarte pas la possibilité d'un Mondial tous les deux ans, proposé par Arsène Wenger : "Le point de départ n'est pas : le calendrier est plein donc rien ne change", rétorque-t-il à ses contempteurs. Si elle plaît aux confédérations africaine et asiatique alléchés par la promesse de revenus supplémentaires, cette idée rencontre la franche hostilité des Européens et des Sud-Américains, de grands noms du sport et des supporters. Après avoir défendu la volonté d'un football "global", où chaque pays "a le droit de rêver", il a finalement reculé jeudi, assurant que "la Fifa n'avait jamais proposé de Coupe du monde biennale" mais seulement étudié sa "faisabilité". Haut-Valaisan comme Sepp Blatter, Infantino l'inattendu s'est imposé à son tour comme un des patrons du sport mondial, devenant en janvier 2020 membre du Comité international olympique (CIO), comme l'avait été son prédécesseur. Peu importe que son ex-patron, Michel Platini conteste sa "légitimité". Mais le technocrate de 51 ans au profil lisse connaît un accroc sévère à son parcours en juillet 2020: il est visé par une procédure pénale lancée par la justice suisse qui lui reproche trois

La Fifa attend des recettes record malgré le Covid-19

Les finances du ballon rond tournent à plein: la Fifa est en passe d'engranger des revenus record grâce à la Coupe du monde au Qatar (21 nov.-18 déc.) et se dirige vers un boom financier à long terme grâce au numérique. Lors de son congrès annuel jeudi dans la capitale qatarie Doha, l'instance dirigeante du foot mondial a annoncé qu'elle était "en bonne voie pour dépasser son objectif de recettes prévues de 6,44 milliards de dollars" pour le cycle 2019-2022 et qu'elle se dirigeait vers la barre symbolique des 7 milliards de dollars (6,3 mds EUR) sur la période. En effet, malgré la pandémie de coronavirus qui a réduit les recettes à 266 millions de dollars en 2020, elle avait déjà réalisé 6,11 milliards de dollars de recettes à la fin de l'année dernière. "La position financière de l'organisation reste saine et robuste avec des réserves suffisantes", indiquent les comptes de l'instance.

Les finances sont si bonnes que la Fifa a dépensé plus d'un milliard de dollars en mesures de lutte contre les effets de la pandémie dans le football et a tout de même

augmenté ses réserves de liquidités de 21%, pour atteindre 5,49 milliards de dollars. En 2021, l'instance, dont les exercices financiers courent sur quatre ans entre les Coupes du monde, a déclaré des revenus de 766 millions de dollars. La majeure partie de cette somme provient des revenus télévisuels et du marketing pour le prochain tournoi au Qatar, qui ont augmenté depuis la dernière Coupe du monde en Russie en 2018, et la Fifa s'attend à ce que "les droits de diffusion télévisuelle établissent un nouveau record" d'ici à la fin de l'année.

"RÉSILIENCE ORGANISATIONNELLE"

Pas de surprise pour Simon Chadwick, professeur d'économie du sport à l'EM Lyon Business School, pour qui il a toujours été probable que la pandémie rende "les sports riches plus riches et les pauvres plus pauvres". "Des organisations telles que la Fifa ont les ressources et la résilience organisationnelle nécessaires pour résister aux pires effets du Covid", a-t-il ajouté. "Deuxièmement, les spon-

sors et les diffuseurs ont cherché des refuges pendant la tempête Covid -- c'est-à-dire des propriétés dont la stabilité, la valeur commerciale et la présence durables ont été prouvées." La Coupe du monde de football "touche de multiples publics cibles" et est plus globale que des sports rivaux comme le cricket ou le football américain.

ESPORT ET NFT

La Fifa s'oriente vers l'esport et d'autres nouvelles plates-formes numériques, et M. Chadwick estime que "les perspectives de la Fifa en matière de génération de revenus sont encore très prometteuses." Ajoutez à cela l'actuelle frénésie des NFT, des crypto-monnaies et des métavers, et la Fifa -- comme beaucoup d'autres acteurs du football -- anticipe une manne de revenus qui la soutiendra à moyen et long terme. Reste selon lui un écueil dans les nouvelles sources de développement des revenus de la Russie: "La Fifa a travaillé dur pour élargir sa base, par exemple en faisant appel à des sponsors de pays où les normes de

LIGA

Le FC Barcelone va bien toucher un sacré jackpot grâce à Spotify

L'accord entre Spotify et le club catalan va vraiment permettre aux Culés de toucher le gros lot. Et la facture pourrait encore grimper !

Le président Laporta l'a confirmé. Au moment où l'accord XXL entre Spotify et le FC Barcelone a été officialisé, le géant du streaming musical a exigé à ce qu'aucun détail financier ne soit officialisé. Mais très vite, la presse barcelonaise a dévoilé les contours de ce partenariat très bénéfique pour les finances culés. Des informations confirmées aujourd'hui par RAC1 et Sport.

Ainsi, pour avoir le droit d'afficher son nom sur les maillots des équipes premières féminines et masculines, la firme suédoise va payer 57,5 M€ fixes plus 2,5 M€ de bonus par an. Soit 60 M€ pendant quatre ans, c'est-à-dire 240 M€. À cela s'ajoutent les 15 M€ que la marque paiera sur trois ans pour s'afficher également sur les tenues d'entraînement. Une facture de 255 M€ qui va considérablement grimper grâce au naming.

UN SCÉNARIO DE RÊVE À 960 M€

La future enceinte du club blaugrana s'appellera en effet le Spotify Camp Nou. Et pour avoir le privilège de coller son nom à celui du stade mythique catalan, Spotify va payer 5 M€ pendant les quatre premières années, soit 20 M€. Une somme très basse en raison des travaux liés au stade. Moins exposée (le Barça va jouer dans un autre stade le temps des travaux), la société scandinave ne voulait pas payer le prix fort. En revanche, quand tout sera terminé, Spotify versera 20 M€ par saison, pendant 8 ans ! Soit 160 M€. En termes de naming, cet accord est donc très juteux pour les Culés.

Au total, entre les revenus liés au naming et au sponsoring maillots le Barça touchera au moins 435 M€ ! Mais Sport voit encore plus grand. En effet, le journal catalan rappelle que les contrats de sponsoring maillot ne durent que trois ans (tuniques d'entraînement) et quatre ans (maillots équipes premières), alors que celui du naming court sur douze ans. Si le Barça parvenait à aligner ses contrats maillots sur la même durée, aux mêmes tarifs, Spotify verserait en tout 960 M€ sur douze ans ! Mais ce scénario reste pour le moment du domaine de la science-fiction.

PREMIER LEAGUE

Harry Kane élu joueur du mois de mars

L'attaquant de Tottenham Harry Kane a été désigné ce vendredi meilleur joueur de Premier League du mois de mars, c'est ce qu'a annoncé le championnat d'outre-Manche sur ses réseaux sociaux. L'international anglais (69 sélections, 49 buts) remporte cette récompense individuelle pour la septième fois dans sa carrière, personne ne fait mieux en PL.

Si les Spurs ont glané trois victoires sur quatre possibles en mars, c'est en grande partie grâce à son numéro 10 : auteur de 4 buts et 2 passes décisives, offrant notamment aux siens les trois points face à West Ham et Everton, Kane a permis à Tottenham de se hisser à la 5e place et de revenir dans la course au top 4, qualificatif pour la Ligue des Champions.

TIZI-OUZOU. SECTEUR DE LA PÊCHE

Des potentialités d'investissement à saisir

Les participants à un séminaire sur l'investissement dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture ont souligné, mercredi à Tizi-Ouzou, l'importance de saisir les opportunités d'investissement offertes par ce créneau.

Plusieurs créneaux d'investissement dans le secteur de la pêche peuvent être développés à Tizi-Ouzou qui projette de réaliser 10 fermes aquacoles à l'horizon 2024, selon une situation présentée par la direction locale de la pêche au cours du séminaire organisé par l'antenne locale de l'Agence nationale de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) et abrité par l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé (ITMAS) de Boukhalfa. Outre l'investissement dans les activités de pêche (en haute mer et continentale), en aquaculture et en pisciculture intégrée à l'agriculture, des activités de soutien à la production peuvent également être développées, tel que la construction et la réparation navale, a indiqué la même source, relevant que 35 % de la flottille de pêche dépasse les 20 ans d'âge et nécessite réparation.

Le secteur offre également des opportunités d'investissement dans des ateliers de réparation spécialisés (moteurs, équipements électroniques, de bateaux), de fabrication de filets pour la pêche en mer ou l'aquaculture, selon la même direction qui a rappelé que Tizi-Ouzou compte une flottille de 265 unités de pêche qui utili-



sent des filets, "ce qui montre l'importance de ce créneau". Un besoin en filets pour la confection de cages flottantes d'élevage de poissons sera en outre exprimé dans le sillage de la création des 10 fermes aquacoles, a-t-on observé. Aussi, la fabrication de matériels et équipements d'aquaculture (cages flottantes, bassins d'élevage, matériel de contrôle), d'accastillage (ensemble des aménagements et appareils utilisés sur les superstructures des bateaux et accessoires d'embarcations de pêche (flotteurs, poulies) sont-elles des activités promettant d'être rentable, a-t-on ajouté. Par ailleurs, la direction de la pêche a également encouragé la création d'unités de fabrication d'aliments pour poisson et de production d'alevins, en relevant que les 10 fermes aquacoles

qui seront créées à horizon 2024 vont exprimer un besoin de 12 000 tonnes en aliments de poissons et d'environ 20 millions d'alevins et ce, uniquement pour la wilaya de Tizi-Ouzou. Outre ces activités, d'autres filières dont le conditionnement, la conservation et la transformation des produits de la pêche sont aussi à encourager car étant des créneaux porteurs, selon la même direction.

Le séminaire, de deux jours, vise à faire connaître aux porteurs de projets les opportunités d'investissement dans le secteur de la pêche, de l'aquaculture et de la pisciculture intégrée à l'agriculture et les potentialités que renferme la wilaya en la matière, a indiqué à l'APS la chargée de communication de l'ANADE de Tizi-Ouzou, Naïma Fethi.

BLIDA. LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS

Affichage des listes des bénéficiaires la semaine prochaine

Les listes des bénéficiaires de logements publics locatifs (LPL) dans plusieurs communes de la wilaya de Blida, seront rendues publiques à partir de la semaine prochaine, selon l'annonce faite, mercredi, par le wali, M. Kamel Nouisser, a déclaré, en

marge de la première session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), que les services de la wilaya vont rendre publiques les listes des bénéficiaires des LPL dans plusieurs communes, notamment El Affroune et Beni Tamou "à partir de la semaine prochaine". Le chef de l'exécutif de wilaya a signalé l'affichage, ultérieurement, d'autres listes actuellement soumises à la commission des recours, concernant les localités de Bouinane, Boufarik et Blida, sachant que cette dernière est en tête de liste des communes enregistrant le plus grand nombre de demandes sur cette formule de logement. M. Nouisser a, par ailleurs, déploré le problème de "déficit" en foncier destiné à la construction, accusé par la wilaya ces dernières années, et qui est à l'origine de la difficulté du lancement de nouveaux projets de logements, notamment dans la formule de logements publics locatifs. "Le problème du déficit en foncier adapté à la réalisation des projets de logements est toujours d'actualité, car il a retardé l'affectation, au profit de la wilaya, de nouveaux projets de logements de nature à contribuer à la couverture de la très importante demande sur la formule LPL", a observé le wali. Il a, néanmoins, signalé le régle-

ment de ce problème pour 1000 unités de logements LPL, après une prospection de plusieurs mois d'un foncier adéquat pour leur implantation, soulignant.

M. Nouisser a en outre souligné que "des efforts ont été consentis par les autorités locales depuis un an, pour trouver des assiettes foncières relevant du domaine public, pour l'implantation de nouveaux programmes de logements, à travers le lancement d'une opération de cadastre sur la totalité du terri-

toire de la wilaya". Ces efforts a-t-il dit, "n'ont pas été couronnés de succès". Le wali a appelé les élus locaux, notamment les présidents des assemblées populaires communales (APC), à assister les services de la wilaya dans la quête d'assiettes foncières appropriées pour l'accueil des projets de logements, "vu qu'ils sont plus au fait des affaires de leurs communes et mieux informés sur les biens relevant du domaine de l'État dans leurs communes".

ORAN. DON DE SANG

Collecte de 80 poches

Plus de 80 poches de sang ont été collectées auprès de plus de 200 donateurs à Oran, lors d'une opération organisée mercredi à l'occasion de la célébration de la journée maghrébine de don de sang, placée sous le slogan "Tu peux sauver une vie en donnant ton sang", a-t-on appris dans un communiqué remis à l'APS. Cette opération, organisée à l'initiative de parlementaires de la circonscription électorale d'Oran, a eu lieu à la place "Tahtaha" à haï "Medina Jdida" au centre-ville d'Oran, avec la participation de représentants de la société civile, à l'instar de l'association des insuffisants rénaux "El Wafa", l'association "Maa-lim" des arts et du tourisme et de la Confédération algérienne du patronat citoyen, a-t-on indiqué.

ment de ce problème pour 1000 unités de logements LPL, après une prospection de plusieurs mois d'un foncier adéquat pour leur implantation, soulignant.

MOSTAGANEM. DSA

Production de près de 200 000 quintaux de légumes

La wilaya de Mostaganem a enregistré, à la 3e semaine de mars en cours, une production de près de 200 000 quintaux de différents maraichers, a-t-on appris mercredi auprès de la direction des services agricoles (DSA). La cheffe de service production et appui technique, Aouicha Bouras a indiqué, à l'APS, que la campagne de cueillette des cultures protégées (sous serres et multi-chapelles) dont notamment la tomate, le poivron, l'aubergine, le concombre, l'haricot et la courgette, a ciblé cette saison 1 271 hectares avec des prévisions de production dépassant les 740 000 qx. Jusqu'à présent, elle a touché 306 ha, ce qui représente 24 pour cent de la superficie globale réservée aux cultures sous serres, donnant une production de plus de 191.000 qx avec un rendement qui se situe autour de 625 qx/ha, a fait savoir la même responsable. La culture de la tomate protégée a réalisé à présent, selon Mme Bouras, un

rendement record dépassant les prévisions, estimé à 830 quintaux à l'hectare (33 pc) avec une production de 116 000 quintaux.

À ces récoltes de légumes s'ajoutent les primeurs qui commencent à affluer sur les marchés locaux et nationaux particulièrement lors des semaines précédentes, ce qui a contribué à une disponibilité et une stabilité des prix dans les limites acceptables. La récolte des primeurs a donné lieu, à présent, à 109 000 qx de pomme de terre, de chou-fleur, de carottes, de laitue, d'oignons, d'haricots, de petits pois et autres, sur 1 502 ha de terres irriguées et non irriguées, a-t-on fait savoir.

La wilaya de Mostaganem a connu, dans les dernières années, une hausse de la production de différentes variétés de légumes, passant de 7,7 millions qx par an durant la campagne 2015-2016 à 11 millions qx l'an dernier, selon la même source.

BISKRA. RÉSEAU ÉLECTRIQUE Raccordement de 60 exploitations agricoles

Une soixantaine d'exploitations agricoles situées dans les communes de Lioua, Tolga et Bouchagroune (wilaya de Biskra) ont été raccordées, mercredi, au réseau d'électricité. Selon les explications fournies au wali, Abdallah Abi Nouar, par les responsables de l'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz de Biskra, lors d'une visite d'inspection dans ces communes, 15 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique dans le périmètre agricole de la région d'El-Feïdh, dans la commune de Lioua (50 km à l'Ouest de Biskra), dans le cadre d'un projet qui a nécessité la mise en place d'un réseau de plus de 3,7 km et l'installation de 3 transformateurs électriques pour un montant de plus de 22 millions DA. Dans cette même commune, 20 autres exploitations agricoles ont bénéficié de l'énergie électrique dans le périmètre agricole El B'hair, nécessitant la réalisation d'un réseau de 3 km de câbles et la pose de 4 transformateurs pour un montant de 9 millions de DA. Dans la commune de Tolga (45 km à l'Ouest de Biskra), 20 exploitations agricoles situées dans le périmètre irrigué des régions de Djellada, Draâ El-Batekh et Aïn Bentercha ont également bénéficié de l'énergie électrique au terme de la mise en place d'un réseau de plus de 3 km de câbles électriques et l'installation de 4 transformateurs, pour un montant de 18 millions de DA. Dans le périmètre irrigué d'Oued Amlil, dans la commune de Bouchagroune (26 km à l'Ouest de Biskra), 5 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique sur une distance de plus de 1 km pour une enveloppe financière d'environ 6 millions de DA, selon les responsables de l'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz de Biskra. Lors de la supervision de l'opération, le wali de Biskra a affirmé que le raccordement des exploitations agricoles à l'électricité constitue "un soutien aux agriculteurs pour poursuivre le développement des périmètres agricoles qui connaissent une extension afin d'améliorer la production, ainsi que la réduction des charges qui pèsent sur l'agriculteur, en particulier dans l'exploitation des forages destinés à l'irrigation agricole".

BOUMERDÈS. RAMADHAN

Les produits de large consommation seront disponibles

Les différentes denrées alimentaires de large consommation seront disponibles sur les étals de tous les marchés de la wilaya de Boumerdès, durant le mois de Ramadhan, a-t-on appris mercredi, de la direction locale du commerce.

Selon les explications fournies au wali Yahia Yahiatene par des responsables du secteur lors de l'ouverture du marché de la Rahma de la ville de Boumerdes, les produits alimentaires de large consommation seront disponibles au niveau des marchés de la wilaya, durant le mois sacré, dont notamment la semoule, la farine, le lait, le sucre et l'huile, en plus des légumes de saison. M. Khaled Amira, a signalé la mise au point, à cet effet, d' " un programme spécial pour assurer l'approvisionnement du marché en différentes denrées alimentaires de large consommation, et qui font l'objet d'une forte demande durant le Ramadhan, afin d'éviter toute éventuelle perturbation



ou manque en la matière ". Le responsable a fait état du renforcement du stock alimentaire de la wilaya, en prévision du mois de Ramadhan, avec 335 tonnes de semoule, en plus de quantités considérables d'huile, pour l'approvisionnement des commerces et des espaces commerciaux en ce produit , et assurer ainsi la couverture de la totalité de la demande en la matière. À cela

s'ajoute le renforcement, en cours, du marché local avec 567 tonnes de farine, outre l'approvisionnement du marché local et de wilayas voisines avec plus de 363 200 litres de lait pasteurisé/Jour, ce produit faisant l'objet d'une forte demande durant le Ramadhan, a-t-il dit, signalant l'élargissement des opérations de distribution à une dizaine de surfaces commerciales supplémentaires pour couvrir la wilaya. À noter l'ouverture, à Boumerdes, dans le cadre des mesures visant à rapprocher les différents produits de large consommation du citoyen, d'un marché de la Rahma pour une vente directe producteur /consommateur, avec la participation de 30 exposants-producteurs de légumes, fruits, huile d'olive, dattes, viandes blanches et rouges et épices, outre d'autres produits de consommation, proposés à des prix réduits. L'ouverture de ce marché, au même titre que d'autres espaces similaires dans les communes de Khemis El-Khechna, Thénia, Hammadi, Bordj Menail, Naciria, Dellys et Ouled Haddadj, a été saluée par un grand nombre de citoyens qui y trouvent l'opportunité d'acquiescer leurs besoins en denrées alimentaires, à des prix abordables. À noter la programmation au lancement, par la direction locale du commerce, durant le mois de Ramadhan, en coordination avec un nombre de partenaires, de campagnes de sensibilisation sur l'importance de la réduction de la consommation du sel et du sucre, de la rationalisation de la consommation alimentaire, et sur la lutte contre le gaspillage du pain, qui enregistre des pics durant le mois sacré.

CONSTANTINE. ASSOCIATION SOUK

Campagne de sensibilisation sur les maladies rénales

La campagne de sensibilisation sur les maladies rénales, organisée mercredi à la circonscription administrative Ali Mendjeli (Constantine), en prévision du mois de Ramadhan, à l'initiative de l'association de wilaya "Souk" des étudiants en médecine et jeunes médecins, a connu une affluence remarquable. Organisée dans un centre commercial de Ali Mendjeli, l'opération qui a ciblé diverses franges de la société, vise surtout à prévenir les risques de complications des maladies chroniques rénales pouvant affecter les personnes âgées en particulier, a indiqué à l'APS un membre de cette association, Abdelhafid Chied, étudiant en 6^{ème} année de médecine. La campagne, a-t-il ajouté, représente une opportu-

nité pour informer et sensibiliser le public sur les dangers des maladies rénales et les moyens de prévenir ces pathologies qui évoluent souvent progressivement, de manière silencieuse, et ne sont détectées que tardivement. L'organisation de cette initiative, s'inscrit dans le cadre du programme tracé par l'association "Souk", dans le cadre de la célébration de la journée internationale du rein (10 mars de chaque année), a fait savoir la même source, rappelant que trois campagnes autour du même sujet ont été organisées durant le mois de mars en cours, dans des établissements de santé de la wilaya, à l'instar du centre hospitalo-universitaire (CHU) Dr. Benbadis au chef-lieu de wilaya. Sensibiliser aux facteurs de risque et à l'importan-

ce de se faire dépister, en particulier s'agissant des maladies chroniques (diabète, hypertension artérielle), sont les autres objectifs de cette journée de sensibilisation et d'orientation, a-t-on encore précisé, affirmant que des actions de dépistage précoce et des conseils de prévention sont également au programme. Une cinquantaine de dépliants renseignant sur les moyens de lutte contre les complications des maladies rénales ont été distribués à l'occasion. Abdelhafid Chied a révélé, par ailleurs, que des campagnes de sensibilisation sur les risques de complications d'autres maladies chroniques à l'instar du diabète et des maladies cardiovasculaires.

OUM EL-BOUAGHI. GAZ NATUREL

Raccordement de près de 200 foyers à Rehia et Aïn Fakroun

Au total, 198 foyers situés dans les communes de Rehia et Aïn Fakroun (wilaya d'Oum El-Bouaghi), ont été raccordés mercredi au réseau de gaz naturel.

L'opération de mise en service du raccordement au gaz de ces foyers a été présidée par le wali, Zineddine Tibourtine, ciblant 93 habitations dans la mechta "Mirouth Ouled Guemane" dans la commune d'Aïn Fakroun, et 105 foyers dans la mechta d'Aïn Sedjra dans la commune de Rehia.

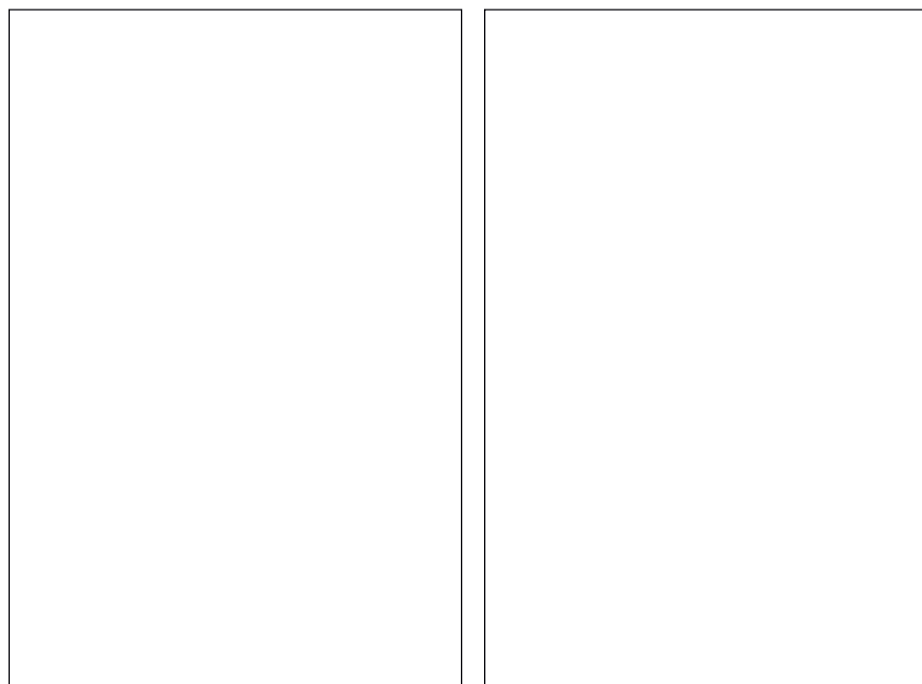
L'alimentation au gaz naturel de ces foyers a nécessité la mise en place d'un réseau de distribution de plus de 12 km, pour une enveloppe financière d'environ 50 millions DA, puisée du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales et sur budget de la wilaya, selon les fiches techniques des projets. Pour rappel, entre l'année 2021 et début 2022, près de 1 200 foyers situés dans plusieurs mechtas et zones éloignées de la wilaya d'Oum El-Bouaghi ont été raccordés au réseau de gaz naturel.

SOUK-AHRAS. STRUCTURES

Réalisation de quatre bureaux de Poste avant fin 2022

Les travaux de réalisation de quatre (4) structures relevant du secteur de la Poste, destinées à améliorer les prestations de services au profit des clients d'Algérie Poste, seront lancés "avant fin 2022", a-t-on appris mercredi auprès de la Direction locale de la Poste et des télécommunications. Dans une déclaration à l'APS, le directeur local de la Poste et des télécommunications, Samir Bouaziz, a précisé qu'il s'agit de la construction d'un complexe composé d'un bureau de poste, un centre de dépôt et de distribution du courrier, ainsi qu'un centre financier, et cela au niveau du plan d'occupation du sol (POS) n 10, au chef-lieu de wilaya. Les projets consistent également en la réalisation de trois (3) bureaux de poste dans la cité 26 avril 1958 de la ville de Souk Ahras, dans la commune de M'daourouch et celle d'Oum Laâdhaïm , a ajouté la même source. Le réseau de la Poste de cette région frontalière sera également renforcé "prochainement" par neuf distributeurs automatiques qui permettront d'améliorer et de rapprocher les services des citoyens, de contribuer de manière sensible à alléger la pression sur les bureaux de poste, et encourager les citoyens à utiliser la carte monétique Edahabia qui joue un rôle majeur dans les transactions électroniques comme le paiement des factures d'électricité et de gaz, de l'eau, ainsi que les transactions commerciales, a indiqué la même source. Par ailleurs, dans le cadre de la stratégie d'Algérie Télécom de fournir les services de téléphonie et Internet via la technologie FTTH, le même responsable a précisé que 16 nouveaux sites d'une capacité totale de 7 680 accès ont été achevés. Le nombre de clients dont les nouvelles habitations ont été raccordées par le biais de cette technologie dans cette wilaya a atteint 1 007 clients, en attendant le parachèvement d'autres opérations visant à développer et moderniser l'ancien réseau en cuivre, a fait savoir M. Bouaziz. Sur le plan des télécommunications, le même responsable a fait savoir que la wilaya de Souk Ahras a des indicateurs "positifs", puisque le nombre d'abonnés au téléphone fixe est estimé à 63 00, en plus de 481 053 abonnés au réseau de téléphonie mobile, tandis que le nombre d'abonnés raccordés au réseau Internet est de 49 079. S'agissant du raccordement des entreprises et des administrations publiques à la fibre optique, il a été procédé au lancement du raccordement de 48 délégations communales au réseau de fibre optique haut débit, ce qui permettra aux citoyens de retirer des documents d'état civil de manière rapide et sécurisée, a-t-on conclu de même source.

PUB



25E SILA Le livre d'histoire, un des principaux attraits du salon

Le 25e Salon international du livre d'Alger (Sila) a fait la "part belle" au livre d'histoire et de mémoire avec un catalogue varié proposé par les éditeurs algériens qui ont parié sur l'intérêt du public en cette année de commémoration du 60e anniversaire du recouvrement de l'Indépendance de l'Algérie.

Les éditeurs, participant à ce salon, proposent un éventail de nouveaux ouvrages d'histoire qui s'adressent au large lectorat aux spécialistes, habitués de ce rendez-vous littéraire pour s'informer sur la Guerre de libération nationale, la résistance populaire ou encore les mémoires de moudjahidine. Les ouvrages en Arabe et en Français, proposés par les éditeurs algériens, vont de l'essai, au récit en passant par le décodage de faits historiques durant la guerre de libération nationale. L'éditeur public ANEP propose une gamme de nouvelles publications sur l'histoire de l'Algérie comme "Génocides coloniaux, enfumades, emmurement et gazage de grottes" de Mostéfa Khiati, "Indépendance et souveraineté financière (Algérie 1962)" de Mahfoud Aoufi ou "L'Émir Abdelkader, adversaires et admirateurs" de Amar Belkhouja.

Auteur de nombreux ouvrages sur l'Histoire, Mostéfa Khiati, présente dans "Génocides coloniaux" une recherche sur les sinistres forfaits coloniaux commis durant l'occupation française. Pour sa part, l'universitaire Chems Eddine Chitour rassemble dans "Hymne aux fidèles de l'Algérie" des itinéraires et parcours personnels qui ont marqué, par leur contribution au combat libérateur notamment, l'histoire contemporaine de l'Algérie. Au stand des éditions Chihab, l'intérêt public est porté notamment sur "Lakhdar Bentobbal, la conquête de la souveraineté", dernier ouvrage de l'historien Daho Djer-



bal qui a, réuni et transcrit les mémoires du moudjahid Lakhdar Bentobbal, membre du "groupe des 22".

Toujours dans le créneau de l'histoire, Chihab, une des plus anciennes maisons d'édition, propose aussi comme nouveauté "Entretiens avec Chawki Mostefai", des témoignages recueillis par le poète et essayiste Amin Khan. Comptant parmi les éditeurs algériens qui participent à cette édition avec un riche palette d'ouvrages littéraires et historiques, le stand Casbah éditions ne désemplit pas depuis l'ouverture du salon, vendredi. Casbah, présente avec un catalogue riche et varié d'ouvrages en lien avec l'histoire notamment "La colonisation revisitée. Le débat algéro-français (2005-2017)" de Tayeb Chentouf qui présente une synthèse pédagogique, mettant en évidence les usages de l'histoire et de la mémoire des deux cotés de la Méditerranée. Autre ouvrage consacré à la Guerre de libération nationale, "Femmes de lutte et d'écriture" de Mildred Mortimer, un recueil de textes mettant en avant la participation active des femmes à la lutte anticoloniale. Les éditions "Barzakh" et "Hibr" comptent égale-

ment parmi les éditeurs algériens qui participent à cette édition avec un catalogue de livres historiques.

Édité chez Barzakh, "Ahmed Boumendjel (1908-1982) de la conquête morale coloniale à la reconquête de la souveraineté nationale" de l'historien Sadek Sellam restitue le parcours de l'avocat et un des animateurs de la diplomatie algérienne, Ahmed Boumendjel, torturé puis assassiné par l'armée coloniale en 1957. Barzakh propose également "Algérie 1962, une histoire populaire" de la célèbre universitaire Malika Rahal qui revient sur cette année charnière de l'histoire de l'Algérie contemporaine.

Hibr, éditeur généraliste qui privilégie les ouvrages littéraires, propose "Le Malg" de Mohamed Debbah, un récit sur le Ministère de l'Armement et des Liaisons générales, et les mémoires et parcours des moudjahidine Salah Mebroukine et Safi Boudissa sont parmi les nouveautés proposées au public.

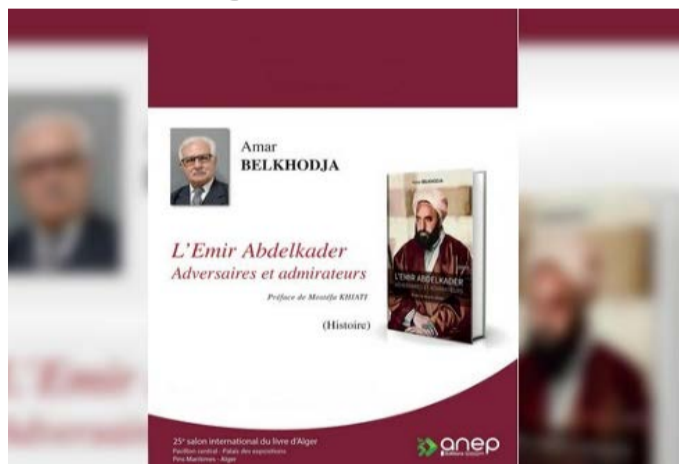
Quelque 1250 exposants dont 984 éditeurs étrangers venant de 36 pays prennent part au 25e Sila, ouvert au public jusqu'au 1er avril.

"L'EMIR ABDELKADER, ADVERSAIRES ET ADMIRATEURS"

Dernier ouvrage de Amar Belkhouja

Dans son dernier ouvrage intitulé "L'Émir Abdelkader, adversaires et admirateurs", le journaliste et auteur Amar Belkhouja propose aux lecteurs de découvrir ou redécouvrir des centaines d'écrits, laissés par ses adversaires les plus virulents et par ses admirateurs, sur cette illustre personnalité de l'histoire de l'Algérie.

Publié aux éditions ANEP à l'occasion du 25e Salon international du livre d'Alger, cet ouvrage de 159 pages, préfacé par Mostéfa Khiati, remet d'abord le lecteur dans le contexte des premières années de la colonisation française et évoque l'effort financier et l'ampleur de l'arsenal et des moyens humains déployés dans l'expédition militaire contre l'Algérie qui se préparait, selon l'auteur depuis 1808. L'auteur revient également sur les premiers succès de l'Émir qui a regroupé des milliers de combattants, envoyé des émissaires aux tribus qui ne s'étaient pas encore ralliées à la cause, imposé un blocus économique pour priver l'armée



coloniale de vivres, et infligé en parallèle une défaite au général Desmichels, pourchassé jusqu'aux portes d'Oran en 1833.

Amar Belkhouja rappelle que l'Émir Abdelkader s'efforçait de donner "un visage humain à la lutte en s'abstenant de toute violence inutile et de toute cruauté", il sera le "premier, dans l'histoire militaire universelle à penser au sort des prisonniers en leur assurant les meilleurs traitements et en proposant leur échange contre des captifs

algériens". L'auteur commence par citer l'un des adversaires de l'Émir les plus virulents, Thomas Robert Bugeaud, qui voyait en Abdelkader "un homme de génie (...) certainement l'une des plus grandes figures historiques de notre époque (...) c'est un ennemi actif, intelligent, et rapide...", alors que le farouche partisan de la colonisation, Alexis de Tocqueville a salué le gouvernement structuré de Abdelkader et son aisance à réunir, "avec moins de peine" que l'armée coloniale, "un plus

grand nombre d'hommes et plus d'argent".

Pour recueillir les témoignages de militaires, hommes politiques et historiens contemporains de l'Émir, l'auteur se base essentiellement sur des écrits comme "Les grandes aventures.

Abdelkader" de Jean Joseph-François Poujoulat (1929), "La jeunesse de l'Émir Abdelkader" de Kaddour Mhamsadji (2004), "De Louis Philippe à Napoléon III, l'Émir Abdelkader, vaincu mais triomphant" de Boualem Bessaïh (2002), ou encore "L'Émir Abdelkader et les siens" de Kamel Bouchama (2019).

Journaliste et membre fondateur de l'Association Émir-Abdelkader, Amar Belkhouja est l'auteur d'une trentaine d'ouvrages en lien avec l'histoire et la culture algérienne dont "Barbarie coloniale en Afrique" (2003), "Momo, la magie des mots" (2006), "Tiarret, la révolte urbaine du 8 janvier 1961", "Ali Maâchi, l'hymne assassiné" (2009) ou encore "Ahmed Boumendjel, journaliste, avocat, diplomate" (2017).

OPÉRA D'ALGER 17 spectacles variés au menu durant le Ramadhan

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh a révélé, mercredi à Alger, son programme artistique pour le mois sacré de Ramadhan, avec 17 spectacles variés au menu, entre théâtre, chants et musiques de différents genres du terroir algérien, ont annoncé les organisateurs dans un point de presse. Ouvrant ses portes au public du 7 au 30 avril durant le mois de Ramadhan avec une programmation à fréquence irrégulière, l'Opéra d'Alger entamera ses soirées artistiques dans le rire et la détente, avec le duo Mustapha Himoune et Kamel Boukaz dans le registre du 4e Art qui compte également deux prestations en solo des comédiens, Mohamed Khassani et Nesrine Belhadj.

Côté variétés musicales, le public aura à apprécier la richesse du patrimoine algérien, entre classique, populaire et traditionnel, à travers plusieurs spectacles dans différents genres, menés par de belles têtes d'affiches, à l'instar des concerts de musique classique andalouse, en duo ou en solo de, "Karim Boughazi et Meryem Benallal", de "Samir Toumi et Lamia Aït Amara", ou encore du très attendu, Abbes Righi.

Dans le même élan, les organisateurs ont également prévu des concerts de, musique populaire chaâbie, animés par le grand Abdelkader Chaou et Faïz Ghmati, de variétés algérienne et chaouie avec le spectacle intitulé, "Dzair, Rihla fi zaman" et le concert en duo de, Hassiba Abderraouf et Salim Chaoui. Le chant traditionnel sera pour sa part, représenté par plusieurs spectacles thématiques, à l'instar de Zineddine Bouchaâla pour la soirée Hadra, Hassiba Amrouche pour la chanson kabyle, Hasna El-Becharia pour le diwan et la troupe El-Ferda pour le Melhoun.

Dans un rendez-vous très attendu, les fans du chantre de la chanson algérienne d'expression kabyle, Lounis Aït Menguellet rencontreront leur idole le 18 avril, alors que les groupes "Djam" et "Babylone" animeront deux soirées dédiées à un public de jeunes.

Les spectacles de théâtre et de musique programmés à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh durant le mois sacré de Ramadhan débiteront à 21h30 et se dérouleront dans le respect des mesures de prévention sanitaire, ont conclu les organisateurs.

Pub

Les courses en direct



HIPPODROME GHELLAB ATTIA - M'SILA
SAMEDI 2 AVRIL 2022 - PRIX : QUERAS - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 300 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H00
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Duel entre Azam El Mesk et Soltane Bana

Ce samedi 2 avril, l'hippodrome de M'sila avec ce prix Queras réservé pour chevaux de quatre ans et plus arabe pur n'ayant pas totalisé la somme de 106 000 dinars en gains et places depuis octobre passé, qui nous propose un lot pas tout à fait homogène, mais peut s'avérer intéressant, malgré que Azam El Mesk et Soltane Bana qui se décalent du lot, en compagnie de : Istihkak, Khazrajia et Fakhr Al Watan, alors que Aqsa Falastini, Lazizet, Madje-de Line ou Kamar El Ez vont guetter la moindre défaillance pour se mêler à la bataille.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. AZAM EL MESK. Sur l'ensemble de ses performances, il devrait gagner cette épreuve. À suivre.

2. BADINA. Avec une course dans les jambes en dix mois, elle risque de manquer de rythme en plus de la monte du jour qui est trop amoindrie.

3. KAMAR EL EZ. Cette jument a été sensiblement chuchotée, mais elle reste toujours difficile à retenir. Outsider lointain.

4. MADJEDE LINE. Cette pouliche de quatre ans, souffle le chaud et le froid, après sa 7e place le 27.02.22 elle est toujours reconduite par F. Chaabi. Méfiance.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
HARAS EL MESK	1	AZAM EL MESK	EH. CHAABI	57	4	A. MIMI
H. DJAIET	2	BADINA	O. CHEBILI	57	8	PROPRIÉTAIRE
HARAS EL AAZ	3	KAMAR EL EZ	S. DAOUDARI	57	5	PROPRIÉTAIRE
S. ZERGUINE	4	MADJEDE LINE	F. CHAABI	55	2	PROPRIÉTAIRE
M. BOUKHALAT	5	AQSA FALASTINI	D. BOUBAKRI	55	9	O. GUITOUN
A. AMEUR	6	ISTIHKAK	O. CHEBBAH	55	11	A. CHEBBAH
M. ZEGHLACHE	7	TAQUALIDE	W. CHAABI	55	12	PROPRIÉTAIRE
F. LAZREG	8	SOLTANE BANA	AH. CHAABI	55	7	PROPRIÉTAIRE
A. HANNACHI	9	FAKHAR AL WATAN	JJ : SH. BENYETTOU	54,5	3	TF. BENYETTOU
S. ZERGUINE	10	KHAZRAJIA	T. LAZREG	54	10	PROPRIÉTAIRE
Y. DJELALDJA	11	LAZIZET	S. BENYETTOU	54	6	PROPRIÉTAIRE
Y. DJELALDJA	12	AROMA	M. HEBCHI	54	1	PROPRIÉTAIRE
HARAS EL AAZ	13	KHATIRA	JJ : CH. CHAABANE	53	13	PROPRIÉTAIRE

5. AQSA FALASTINI. Ce poulain azezan de quatre ans et en train de réussir un assez bon parcours. On peut lui accorder un crédit.

6. ISTIHKAK. Cette jument pourra faire partie des meilleurs du lot, elle n'aura aucun souci à figurer dans les cinq. À retenir.

7. TAQUALIDE. Rien à voir.

8. SOLTANE BANA. Ce cheval n'est pas dépourvu de moyens quoi qu'il aura à faire sa course d'entrée. On ne peut le négliger. Méfiance.

9. FAKHAR AL WATAN. Le lot n'est pas consistant à l'arrière, logiquement il n'aura aucun souci à se

frayer une place.

10. KHAZRAJIA. C'est la plus riche aux gains avec 103 800 dinars, on ne peut compter sans elle. À suivre.

11. LAZIZET. Un outsider assez intéressant avec la monte de Said

Benyettou. Tout reste possible pour elle. Méfiance.

12. AROMA. Tâche difficile.

13. KHATIRA. Pas évident.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

1. AZAM EL MESK - 8. SOLTANE BANA - 10. KHAZRAJIA - 9. FAKHR AL WATAN - 6. ISTIHKAK

LES CHANCES

5. AQSA FALASTINE - 11. LAZIZET

Nigéria: 13 femmes et enfants meurent noyés en fuyant une attaque

Treize femmes et enfants sont morts noyés mercredi dans le naufrage d'une pirogue sur laquelle ils avaient embarqué pour fuir leur village attaqué par des hommes armés dans le centre du Nigeria, ont rapporté vendredi des médias citant des autorités locales. La pirogue surchargée et mal entretenue - avec laquelle ces femmes et enfants ont tenté de fuir leurs villages de Guni et de Kurgbaku ciblés par des hommes armés - a chaviré dans la rivière Guni-Zumba, selon le chef des urgences locales Ibrahim Ahmad Inga cité par l'AFP. Mercredi, huit corps avaient été retrouvés, et les recherches s'étaient poursuivies pour retrouver cinq autres passagers portés disparus. "Le bilan est maintenant de 13 morts. Cinq autres corps ont été repêchés dans la rivière tard" jeudi, a déclaré Inga. "Au total, trois femmes et dix enfants sont morts noyés dans cet accident", a-t-il ajouté. Le centre et le nord-ouest du Nigeria sont depuis des années le théâtre de gangs criminels qui attaquent les villages, volent le bétail, kidnappent et tuent les habitants. Depuis plusieurs mois, les attaques dans ces régions rurales, quasiment quotidiennes, se sont encore intensifiées.

Yémen : 25,5 millions de personnes vivent en dessous du seuil de la pauvreté

Plus de 25,5 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté au Yémen, en raison des répercussions de la guerre dans le pays, qui perdure depuis plus de sept ans, selon l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). L'organisation a expliqué vendredi dans un tweet que "la guerre au Yémen a généré la pire crise humanitaire, où 25,5 millions de personnes, sur une population totale de 30 millions, vivent sous le seuil de pauvreté". "La guerre a déplacé plus de 4 millions de Yéménites, tandis que deux millions d'enfants sont privés d'éducation", a regretté l'OIM. Et d'ajouter : "le peuple yéménite a plus que jamais besoin de notre soutien". Le Yémen est en guerre depuis près de 7 ans. Quelque 377 000 personnes sont mortes et 80% de la population, soit environ 30 millions d'habitants, sont devenus dépendants des - aides et des subventions, dans la pire crise humanitaire au monde, selon les Nations Unies.

Omra 2022 : 326 agences de voyage obtiennent les autorisations d'organisation

Le directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO), Ahmed Slimani a annoncé, vendredi, que 326 agences de voyage avaient obtenu les autorisations d'organisation du rite de la Omra au titre de l'année 1443 de l'hégire. L'Office a procédé à l'octroi des autorisations d'organisation de l'activité de la Omra au profit de 326 agences de voyage sur un total de 496 agences inscrites sur le portail algérien de la Omra, a précisé Slimani à l'APS. Le responsable a évoqué la possibilité de revoir à la hausse le nombre d'agences souhaitant participer à l'organisation de ce rite religieux, soulignant à cet effet que 42 dossiers sont en cours



d'examen. À cette occasion, il a invité l'ensemble des citoyens désirant accomplir ce rite à se rapprocher des agences de voyage titulaires d'autorisation disponibles sur le site officiel

de l'Office. Le traitement des dossiers déposés via le portail algérien de la Omra s'est fait en "un temps record" grâce à la numérisation, a-t-il fait savoir, indiquant que le ministre des

Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmechdi veille à concrétiser ce système pour faciliter les opérations au niveau des différentes instances sous tutelle. Les opérations qui auparavant duraient plus d'un mois et demi, prennent aujourd'hui 72 heures de temps seulement, a-t-il mis en avant. Les agences de tourisme et de voyage désirant présenter leurs candidatures pour l'organisation de la saison de la Omra pour l'année 1443 de l'hégire, peuvent s'inscrire et retirer le cahier des charges de cette opération à travers le portail électronique de la Omra, avait annoncé l'ONPO dans un communiqué, rendu public le 27 mars dernier. L'Office avait annoncé récemment les règles relatives à l'organisation du rite de la Omra, au titre de la saison 1443 de l'hégire, imposées aux agences de tourisme et de voyage.

Cinq morts et 395 blessés sur les routes en une semaine

Cinq (5) personnes ont trouvé la mort et 395 autres ont été blessées dans 322 accidents corporels de la circulation, survenus du 22 au 28 mars en cours, en zones urbaines, a indiqué jeudi un bilan de la direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). Comparativement aux statistiques enregistrées la semaine dernière, le bilan fait état "d'une hausse du nombre d'accidents (+27) et de blessés (+49) et d'une baisse des décès (-05)". Selon les mêmes données, "le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents (+98%), en raison notamment du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue, du manque de vigilance au volant et d'autres facteurs liés à l'entretien du véhicule", ajoute le communiqué. La DGSN a réitéré son appel aux usagers de la route au respect du Code de la route et à davantage de vigilance et de prudence lors de la conduite, rappelant que les numéros verts 15-48 et de secours (17) mis à la disposition des citoyens 24h/24h, conclut le communiqué.

COVID-19 : Vingt-trois pays n'ont pas complètement rouvert leurs écoles

Avec une pandémie de nouveau coronavirus qui entre dans sa troisième année, 23 pays - comptant au total près de 405 millions d'enfants en âge scolaire - n'ont pas encore complètement rouvert leurs écoles, s'est inquiété mercredi l'UNICEF en s'inquiétant de risques de déscolarisation. Ces deux dernières années, près de 147 millions d'enfants ont manqué plus de la moitié des heures d'apprentissage en classe, soit un déficit global de 2.000 milliards d'heures, selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance. "Lorsque des enfants n'ont pas d'interactions directes avec leurs enseignants et leurs camarades, l'apprentissage en pâtit. Lorsqu'ils n'ont plus aucune interaction



avec eux, les retards peuvent s'avérer irréversibles", a alerté Catherine Russell, la directrice générale de l'UNICEF, dans un communiqué. "Compte tenu des inégalités croissantes en matière d'accès à l'apprentissage, l'éducation risque de devenir le plus grand facteur de division, au

lieu de contribuer à l'égalité des chances. Or, nous serons appelés à subir les conséquences d'un tel échec", a-t-elle poursuivi. Outre les retards d'apprentissage constatés, l'UNICEF dit constater dans un rapport que de nouvelles données montrent qu'un grand nombre d'en-

fants n'ont pas retrouvé le chemin de l'école même si celle-ci a rouvert. C'est par exemple le cas de 43% des élèves du public au Liberia lors de la réouverture en décembre 2020. En Afrique du Sud, le nombre d'enfants déscolarisés a triplé entre mars 2020 et juillet 2021, passant de 250.000 à 750.000. En Ouganda, un enfant en âge scolaire sur dix n'allait plus en classe en janvier dernier. Le rapport cite aussi le Malawi avec une hausse du taux d'abandon scolaire chez les filles dans le secondaire, passant de 6,4% en 2020 à 9,5% en 2021.

Qatar : inauguration d'un grand musée du sport avant le Mondial-2022

Le Qatar a inauguré l'un des plus grands musées du sport dans le monde mercredi, à moins d'un an de la Coupe du monde de football (21 novembre-18 décembre) et à deux jours du tirage au sort de sa phase finale. Le Musée olympique et sportif du Qatar, d'une superficie de 19.000 mètres carrés et situé près de l'un des stades du Mondial-2022, dispose d'une collection de 17.000 objets. Y figurent notamment un gant porté par le géant de la boxe Mohamed Ali quand il a remporté l'or aux Jeux olympiques de Rome en 1960, une Ferrari du champion de Formule 1 Michael Schumacher ou un maillot porté par la légende du football Pelé. D'après son directeur Abdulla Al Mulla, le musée, qui documente aussi toutes les performances des athlètes qatariens, a également pour vocation de mettre en valeur l'héritage sportif du pays.



MISE AUX POINGS
 «J'accepte de faire les frais de cette élimination. Je me suis réuni avec les membres du Bureau fédéral, pour les informer de ma décision de me retirer de mon poste».
 Charaf-Eddine Amara, président démissionnaire de la FAF

Le Courrier d'Algérie

Quotidien national d'information
 Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
 R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35
 023 70 94 22
 023 70 94 30
 023 70 94 31
 Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger
 Tél. : 021 73 76 78
 Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA
 - Est : SIE
 - Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :
 3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
 Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha
 Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf - Bouira.
 Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :

redaction_courrier@yahoo.fr



Dans la journée : Nuageux
Vent : 23 km/h
Humidité : 53 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 17 km/h
Humidité : 77 %

Dohr : 12h52
Assar : 16h26
Maghreb : 19h14
Îcha : 20h35

Dimanche
1^{er} ramadhan
Sobh : 05h3
Chourouk : 06h31

PÉTROLE

La production algérienne atteindra 1,013 million de b/j en mai

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a participé, jeudi par visio-conférence, aux travaux de la 39^{ème} réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC) et à la 27^{ème} réunion ministérielle Opep - Non Opep.

La réunion du JMMC était consacrée à l'examen de la situation du marché pétrolier international et à ses perspectives d'évolution à court terme ainsi qu'à l'évaluation du niveau de respect des engagements de baisse de la production des pays de la Déclaration de Coopération pour le mois de février 2022.

Le JMMC a relevé avec satis-



PH : DR

faction que le taux de conformité global a atteint 132% en février 2022. Pour rappel, le JMMC se réunit périodiquement depuis janvier 2017 avec

l'objectif de veiller à la mise en œuvre des ajustements volontaires de la production des pays OPEP et non-OPEP signataires de la Déclaration de

Coopération. Le ministre a également participé aux travaux de la 27^{ème} Réunion ministérielle Opep - Non Opep, qui regroupe les 23 pays (13 pays de l'Opep et 10 pays non-OPEP) signataires de la Déclaration de Coopération. À l'issue de cette réunion, il a été décidé de reconfirmer le plan d'ajustement décidé lors de la 19^{ème} réunion ministérielle Opep - Non Opep. La réunion a approuvé l'ajustement à la hausse de production globale mensuelle de 432 000 barils par jour pour le mois de mai 2022. Pour l'Algérie, son niveau de production de pétrole sera de 1 013 000 barils par jour (1,013 millions de barils par jour) pour le mois de mai 2022. Il a été décidé également, que la prochaine réunion ministérielle de l'OPEP et des pays non membres de l'OPEP se tiendra le 05 mai 2022.

Sarah O.

VOLS DE ET VERS GENÈVE, BRUXELLES, MILAN, DUBAÏ, ISTANBUL ET DAKAR

Air Algérie lance la vente des billets

Sur instruction du nouveau ministre des Transports, Abdallah Moundji, qui a appelé, jeudi, à l'élaboration d'un plan de travail pour le court, moyen et long terme, concernant la mise en œuvre du nouveau programme de 64 vols par semaine, la compagnie aérienne nationale est passée à l'acte. Le jour même, elle décide de lancer l'ouverture à la vente des billets concernant six destinations, notamment de et vers Genève, Bruxelles, Milan, Dubaï, Istanbul et Dakar. Dans un communiqué publié sur sa page Facebook, Air Algérie dit avoir agi conformément à la décision des autorités relative au renforcement du programme des vols internationaux. Pour les autres destinations, ce n'est que partie remise, car, précise la compagnie aérienne nationale, l'ouverture à la vente concernant le reste du programme de vol sera communiquée au fur et à mesure. Il convient de noter qu'après avoir pris ses fonctions à la tête du département des Transports, Abdallah Moundji semble avoir pris les choses en main au lendemain de « la faute grave » qui a coûté le poste à son prédécesseur.

LA GESTION DE LA COMPAGNIE SOUS LA LOUPE

Lors d'une réunion qui l'a regroupé ce jeudi avec le directeur général par intérim d'Air Algérie, Amine Debaghine Mesraoua, à laquelle ont assisté des cadres de la compagnie et du ministère, Abdallah Moundji a pointé du doigt la gestion de la compagnie, dont il faudra revoir « minutieusement le mode », cite un communiqué du ministère à l'issue de cette rencontre. Ceci, en réponse à un exposé présenté par le P-dg d'Air Algérie et se rapportant aux activités de la compagnie sur les plan organisationnel et opérationnel. Lors de cette rencontre, les deux parties ont examiné la feuille de route soumise à autorité par Air Algérie pour la mise en œuvre du programme de vol supplémentaire adopté, le 29 mars dernier, par les pouvoirs publics. Ainsi, ce plan prend en considération la charge qui pèse sur Air Algérie dont il est question d'alléger le poids, et au même temps favorisé autant que faire se peut la reprise progressive des activités de la compagnie. Après avoir

écouté cet exposé, Abdallah Moundji a insisté dans un premier lieu sur la nécessité d'agir par la prise des mesures opérationnelles pour traduire le programme supplémentaire de vols sur le terrain. En deuxième lieu, garantir une prise en charge « optimale des préoccupations des citoyens ». Là, le ministre pointe du doigt la performance d'Air Algérie en matière des prestations fournis aux clients, puisqu'il a appelé à l'amélioration des services qui passera par la modernisation et la numérisation des structures de la compagnie.

Farid G.

ACQUISITION DE LA VIGNETTE AUTOMOBILE

Le délai prolongé au 30 avril

La Direction générale des impôts a annoncé la prolongation de l'opération de vente des vignettes automobiles jusqu'au 30 avril prochain alors que celle-ci devrait prendre fin le 31 mars. Cette décision de prolongement a été prise suite au fait que de nombreux automobilistes ne sont pas parvenus à acquérir cette vignette. « Dans le but de faciliter l'acquisition de la vignette automobile, la Direction générale des impôts informe les propriétaires de véhicules de la prolongation exceptionnelle de la période d'acquisition de la vignette automobile pour cette année 2022, initialement prévue du 1^{er} au 31 mars 2022, jusqu'au vendredi 30 avril 2022 à 16h », a en effet fait savoir la DGI dans un communiqué rendu public. Selon le document « cette même direction informe que les vignettes automobiles sont toujours disponibles au niveau des bureaux de poste ou de l'administration fiscale ».

Ania Nch

SOUS-RIRE

La nuit du doute

